

## **Pacte Urbain**

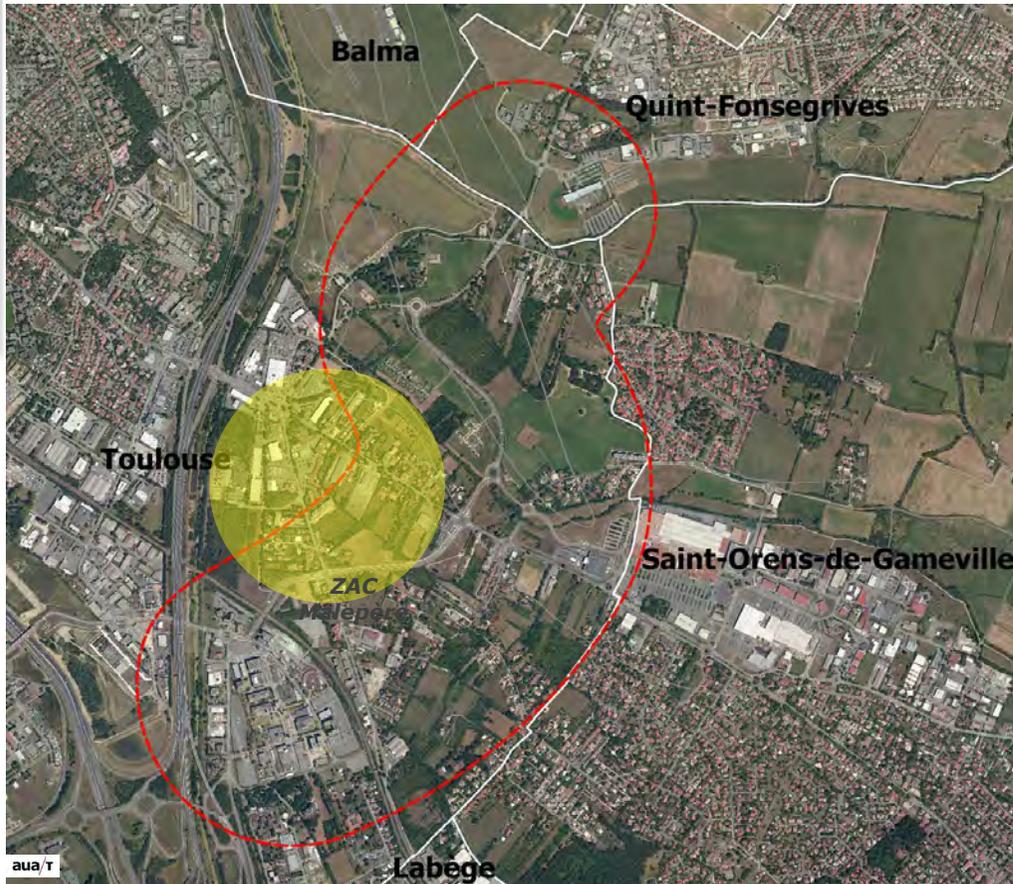
Périmètre de cohérence urbanisme-mobilité

Secteur Marcaissonne - Malepère - Saune

Mai 2018



# Contexte et objectif de l'étude



Suite à la création de la ZAC Malepère sur :

- un territoire stratégique (périmètre de cohérence urbanisme-transport dans le SCoT approuvé) **aujourd'hui** en zone fermée à l'urbanisation au PLUih ou en territoire de renouvellement urbain,
- plus de 20 % du potentiel urbanisable qui devra être mobilisé (ouvert),

## **Toulouse Métropole lance une étude urbaine sur la cohérence urbanisme-mobilités.**

Cette étude correspondant au « pacte urbain », inscrit dans le Projet Mobilités 2020.2025.2030 valant révision du PDU de la Grande Agglomération Toulousaine, a pour objectif de donner à voir **les perspectives d'évolution de ce territoire dans le temps en termes d'accueil d'habitants, d'emplois et en termes de desserte.**

Ce pacte urbain déterminera une solution alternative et progressive visant à répondre aux besoins de desserte en transport en commun de ce territoire.

Cette étude sera également l'occasion de porter l'ambition de la métropole sur les communes de **Toulouse, Saint-Orens de Gameville, Balma et Quint-Fonsegrives et de Tisséo Collectivités** afin de proposer une **vision d'ensemble**, qui se traduiront dans les documents de planification (PLUih,...).

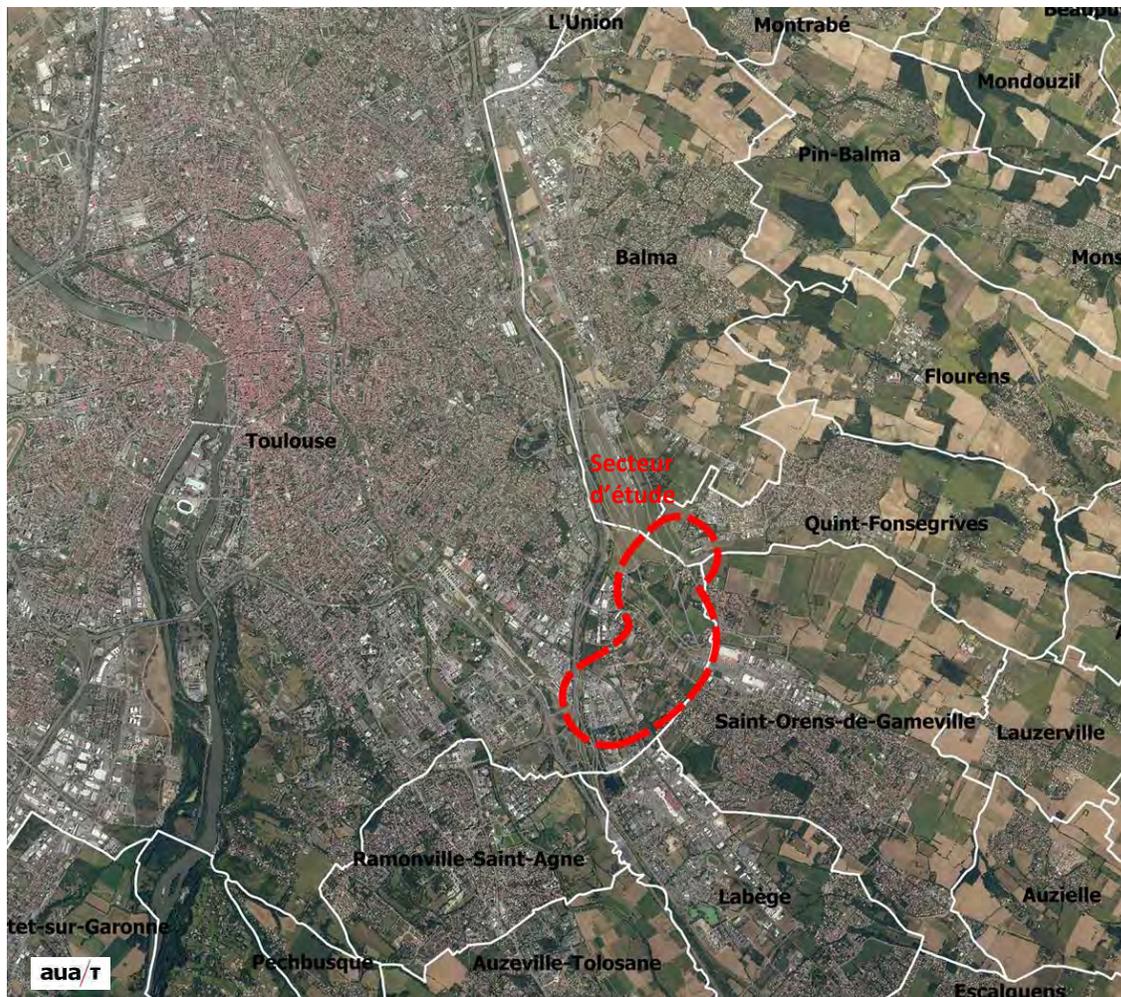
**L'adhésion et l'implication des différents acteurs et partenaires** étant indispensables à la bonne réussite de ce pacte urbain, ce document sera **co-signé** par : Tisséo Collectivités, Toulouse Métropole et les communes de Toulouse, de Saint-Orens de Gameville, Balma et la ville de Quint-Fonsegrives.

Le suivi du programme de réalisation du pacte urbain **nécessite des rencontres régulières avec l'ensemble des partenaires** afin de réaliser un bilan des réalisations et des études menées. Ces rencontres pourront aboutir à une adaptation du document selon le niveau **d'avancée** des projets.



# **1. Lecture du grand territoire au prisme des documents d'urbanisme**

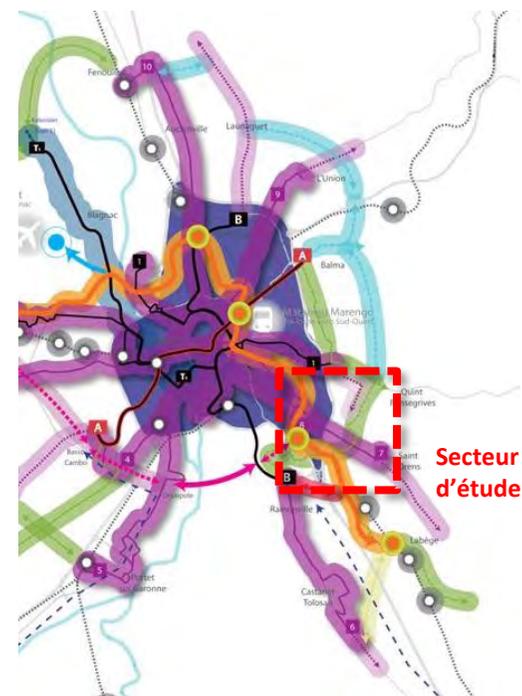
# Les enjeux à l'échelle du grand territoire



Le secteur d'étude, un projet au sud-Est de Toulouse, en lien avec les communes de Saint-Orens de Gameville, Balma et de Quint-Fonsegrives,  
**un site d'intérêt sectoriel**

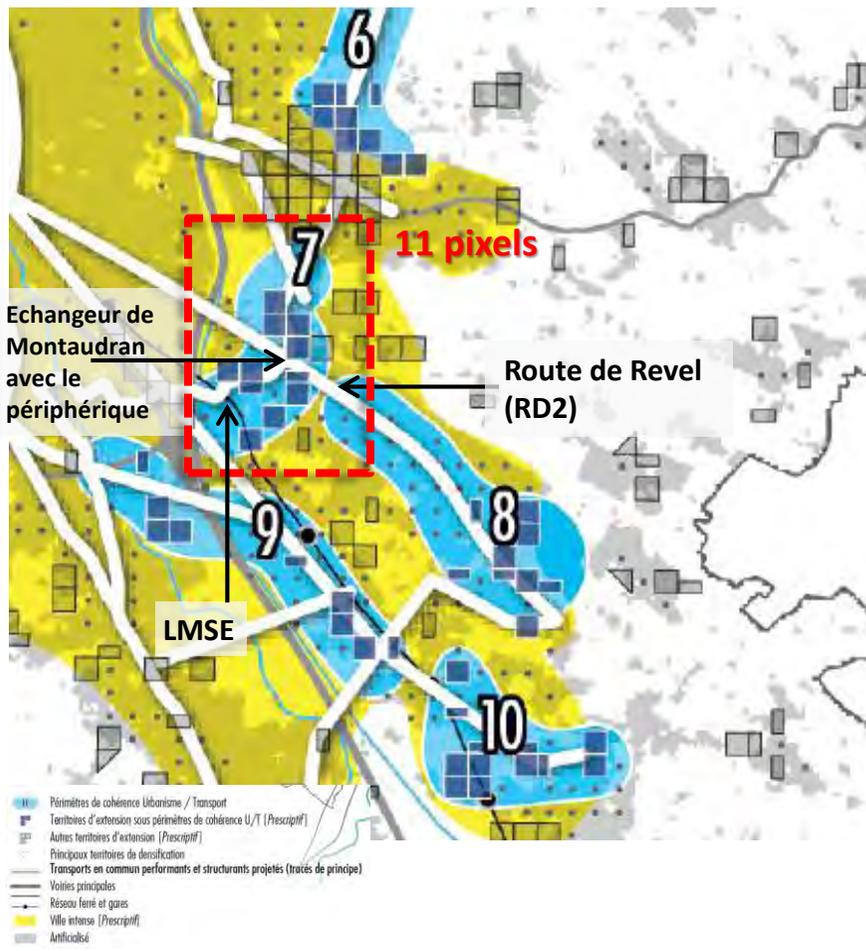
Axe 2 Levier de la cohérence urbanisme/mobilités

Les principales actions sur la grande agglomération toulousaine



Projet mobilités 2020.2025.2030 approuvé le 7 février 2018, exécutoire le 8 février 2018

# Lecture du grand territoire au regard du SCoT

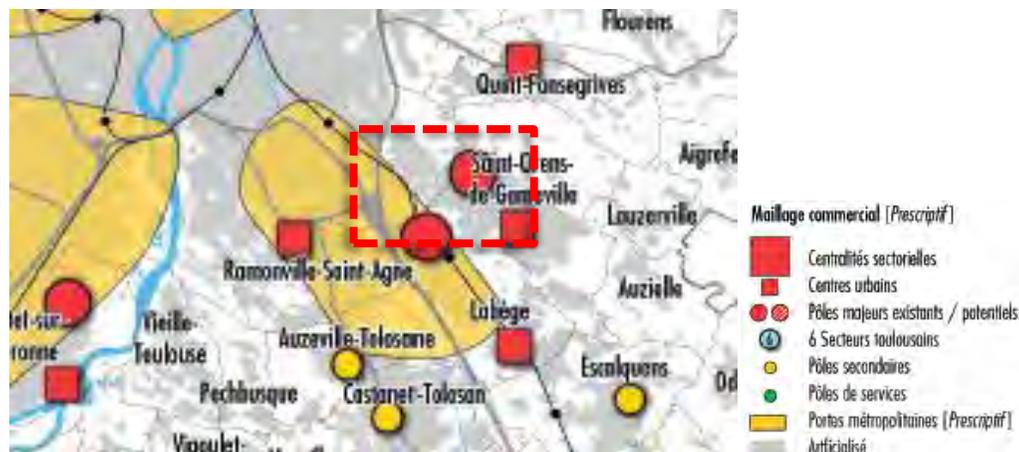


1<sup>ère</sup> révision du SCoT approuvé le 27 avril 2017

Le territoire Sud-Est de Toulouse, un territoire à l'Est du périphérique et en contact avec les communes de Saint-Orens de Gameville, Balma, Quint-Fonsegrives et Labège.

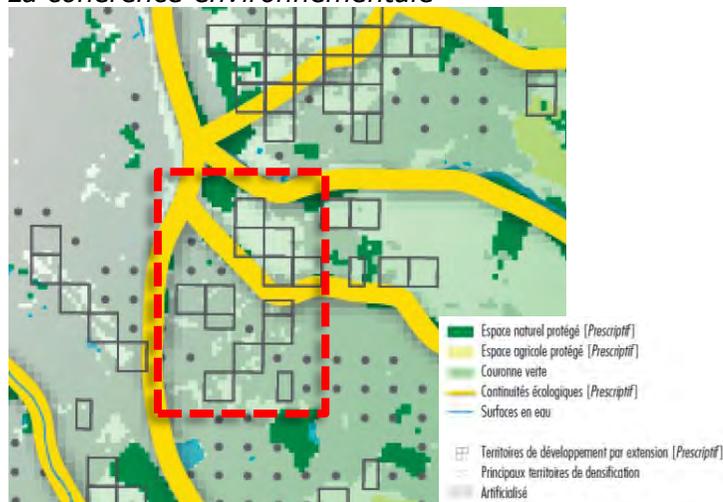
Traduit dans le SCoT approuvé le 27 avril 2017 par le périmètre de cohérence urbanisme – transports 7, ce territoire situé en Ville intense est structuré par :

- Le projet de la ZAC Malepère, projet d'intérêt d'agglomération pour Toulouse Métropole.
- La route de Revel (RD2) et la route de Labège (RD16) et l'échangeur de Montaudran structurant le secteur qui connectent les différents projets sectoriels.
- Et desservi par la Liaison Multimodale Sud Est (LMSE) et le Linéo 7.



# Lecture du grand territoire au regard du SCoT

## La cohérence environnementale

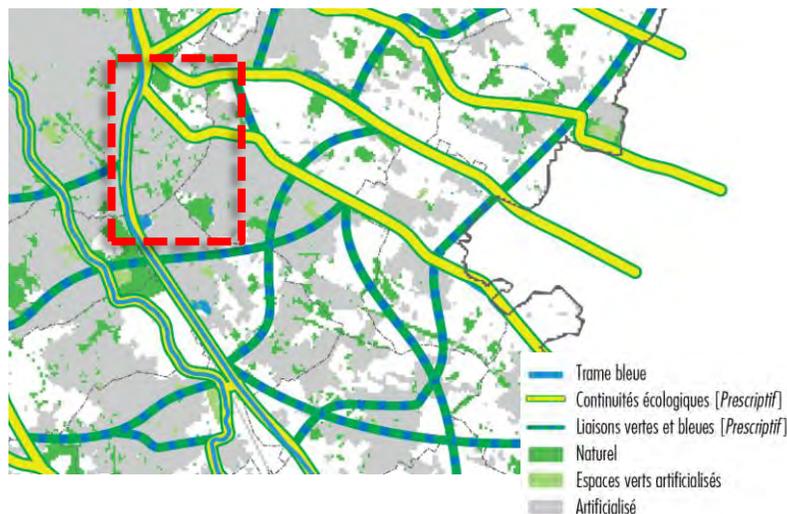


Le territoire Sud-Est de Toulouse, un site dans un environnement naturel autour des trois cours d'eau, L'Hers, la Marcaissonne et la Saune

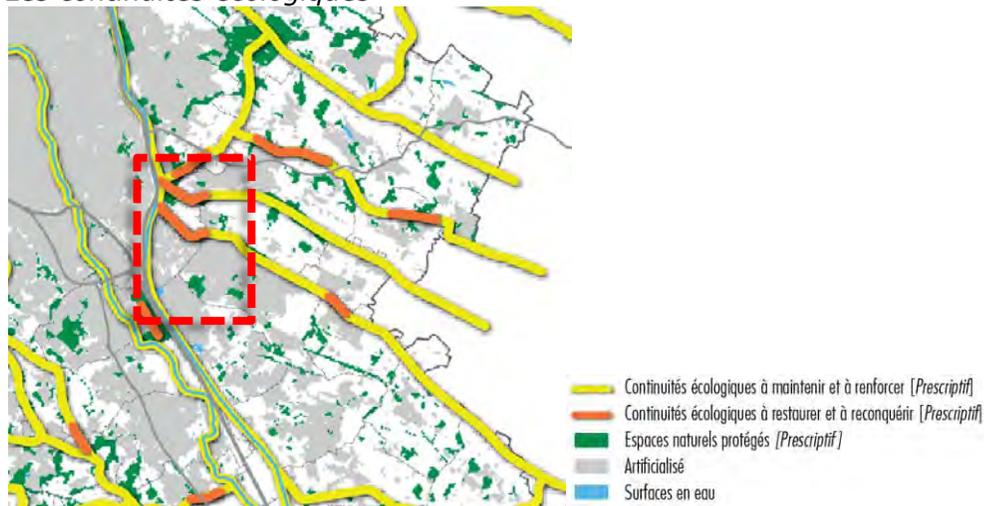
**La vallée de l'Hers identifiée comme axe porteur de continuités naturelles et des continuités écologiques de la Marcaissonne et de La Saune et support du réseau vert.**

**Les corridors écologiques identifiés au ScoT sur la vallée de L'Hers et du ruisseau de la Marcaissonne**, éléments structurants pour l'urbanisation du projet de développement du secteur.

## Le maillage Vert et Bleu

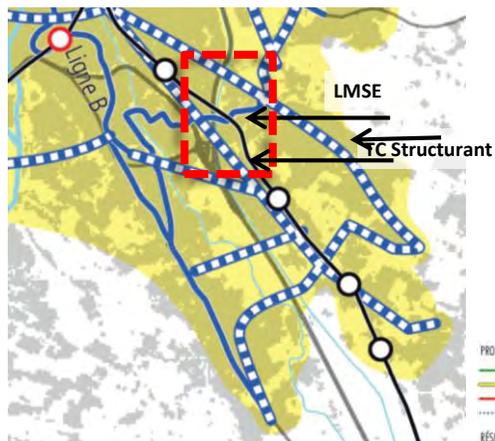


## Les continuités écologiques

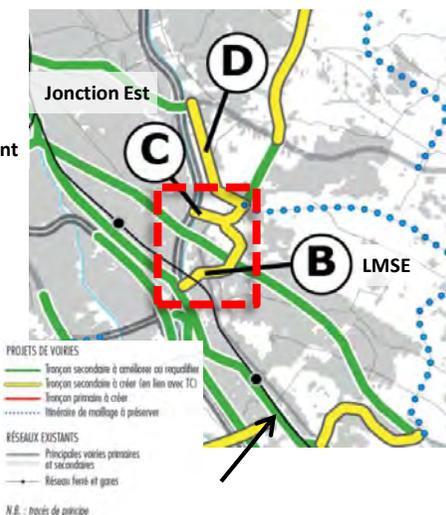


# Lecture du grand territoire au regard des documents du SCoT

1 / Carte TC structurant



2 / Carte voirie structurante



Le territoire Sud-Est de Toulouse, un territoire qui **s'organise** autour de la route de Revel (RD2) et la route de Labège (RD16), connectés au périphérique par **l'échangeur** de Montaudran, par la LMSE, axe de transport collectif et au nord par la future Jonction Est.

**Le SCoT identifie sur ce secteur Sud/Est :**

1/ Comme support d'un périmètre de cohérence urbanisme/transport n°7 où l'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation est subordonnée à leur desserte effective par les TC.

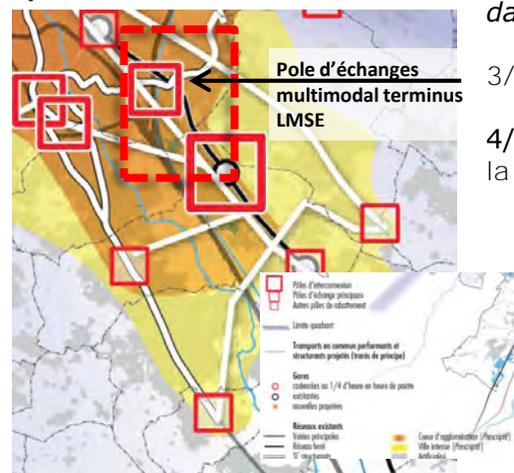
2/ Comme support d'un **TC structurant, sur la LMSE (TCSP) et sur la Route de Revel (RD2).**

*Un affichage du tracé de la LMSE a été intégré au SDAT de 1998, confirmé dans le Scot de 2012*

3/ A conforter avec la jonction Est (C) et son lien avec la LMSE (B).

4/ Comme support d'un pôle d'échanges multimodal principal au niveau de la jonction LMSE/RD2.

3 / Carte sur le Pôle



1<sup>ère</sup> révision du SCoT  
 approuvé le 27 avril 2017

# Lecture du grand territoire au regard des documents du SCoT

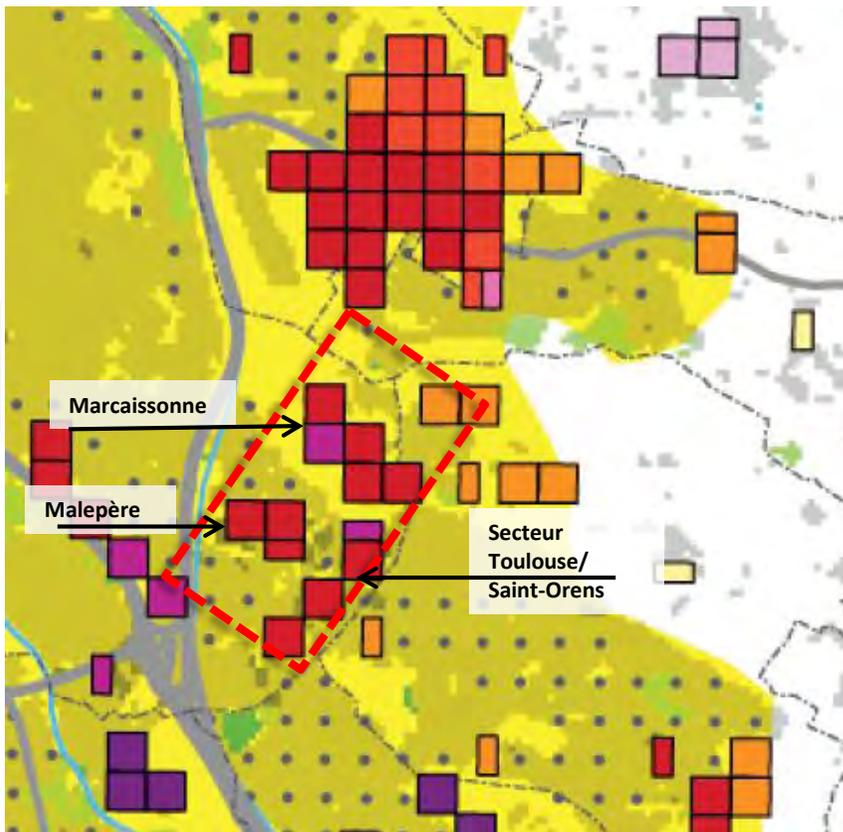
Selon les capacités de développement inscrites au SCoT, un territoire en capacité **d'accueillir** en extension urbaine à terme, environ 17 000 individus (habitants et emplois de proximité) et environ 700 emplois supplémentaires (secteurs dédiés), à condition que cette urbanisation soit associée à la réalisation **d'un** transport en commun performant, la LMSE, livrée en 2013 jusqu'à la RD2.

## 11 pixels sur ce territoire dont :

- 1,5 pixels à vocation économique dont 1 sur le secteur de Marcaissonne et 0,5 pixel sur le secteur de Malepère.

Une densité brute recommandée de **50 emplois/ha**.

- 9,5 pixels mixtes dont 2,5 situés sur le secteur de Malepère, 4 sur le secteur de Marcaissonne et 3 répartis sur Toulouse en limite de Saint-Orens, avec une densité brute recommandée de **200 individus/ha (70log/ha)**.



Densité brute recommandée :

Mixte :

- 200 individus / hectare
- 140 individus / hectare
- 100 individus / hectare
- 55 individus / hectare
- 30 individus / hectare

Economique dédié :

- 100 emplois / hectare
- 50 emplois / hectare
- 25 emplois / hectare
- 10 emplois / hectare

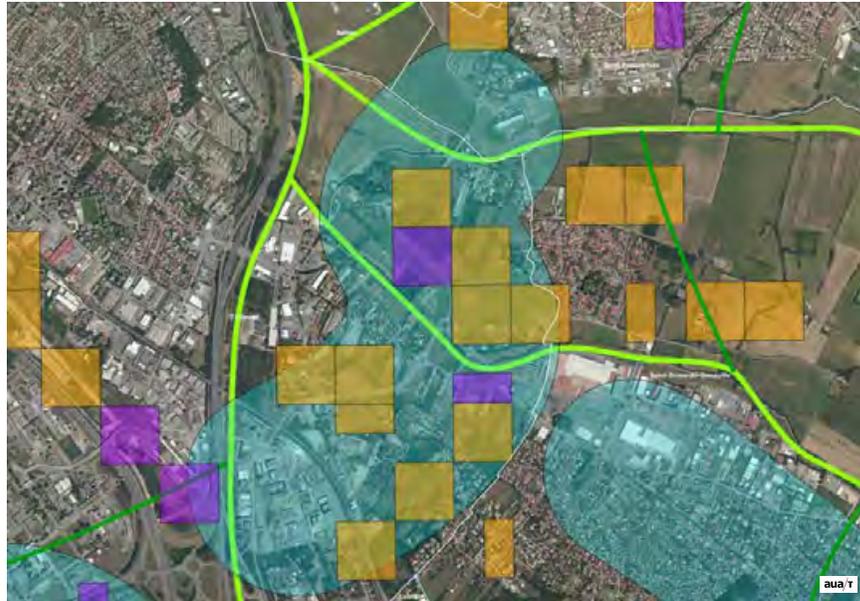


2013	TOULOUSE
Population Sur le secteur	2150
Emploi sur le secteur	4980
<b>Environ 7100 individus sur le secteur en 2013</b>	

(Source SGDD, estimation population/emplois 2013)

# Mobilisation foncière au regard du SCoT

## Un secteur aujourd'hui en cours d'urbanisation



■ Pixels à vocation économique  
■ Pixels à vocation mixte  
→ Continuités écologiques du SCoT en vigueur

### Densités brutes (recommandations)

Territoires mixtes	Densité individus* / Ha	Nombre de logements / Ha	Nombre d'emplois / Ha	Mode	Zone d'influence (de part et d'autre de l'axe)
Cœur d'agglomération	200	70	45	Tous modes	
	Densités moyennes				
Ville intense (hors cœur d'agglom.)	200	70	45	Métro	600 m
	Densités moyennes			Tram	500 m
	140	50	30	Gare	600 m
	Densités moyennes			Autres TC performants	400 m
Développement mesuré	100	35	20		Autres territoires de la Ville intense
	Densités moyennes				
Développement mesuré	55	15	10		Pôles de services et noyaux villageois
	Densités moyennes				
Développement mesuré	30	10	-		Hors pôles de services et hors noyaux villageois
	Densités maximales				

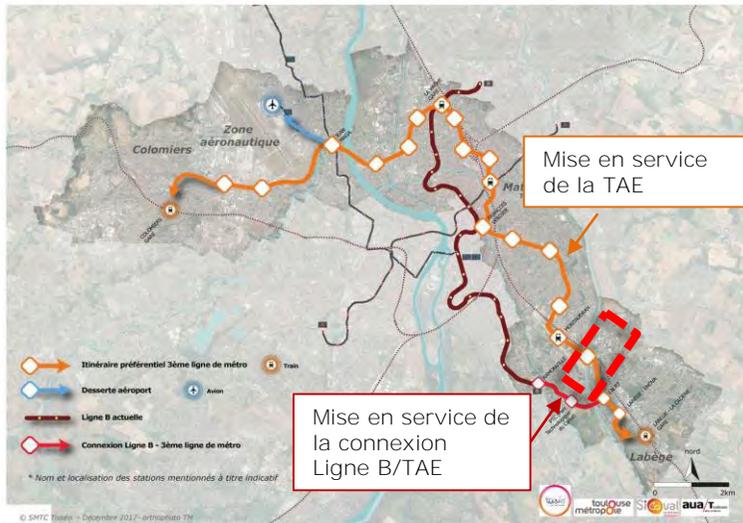
\* Habitant + emploi.

1 <sup>ère</sup> révision du SCoT approuvé le 27 avril 2017			
Potentiel total	Potentiel total	Secteur mobilisé Ouvert à l'urbanisation (zone U et AU du PLUih arrêté)	Secteur consommé Artificialisé depuis 2010/2017
11 pixels	≈ 99 ha <b>11 pixels</b>	≈ 5,9 ha 0,5 pixels « mixtes » (RD16/Saint Louis) ≈ 4,5 ha 0,5 pixels « éco » (Secteur Alinea)	<b>30%</b> du 0,5 pixel « mixte » (RD16/Saint Louis)  <b>50%</b> du 0,5 pixels « éco » (Secteur Alinea)
1,5 pixels à vocation économique 9,5 pixels à vocation mixte			

- Environ 10 % des fonciers impactés par les pixels sont **ouverts à l'urbanisation** dont
  - 5% concernent des secteurs à vocation mixte (territoires à l'ouest de la RD16 entre l'impasse Louise Labé et la rue Saint Louis du Sénégal).
  - 5% concernent des fonciers à vocation d'activités économiques au nord de la route de Revel (RD2) occupé en partie par le magasin Alinea.
- Une artificialisation des sols entre 2010 et 2017 différente selon les vocations :
  - Lente pour le foncier à vocation économique .
  - Un progression lente sur la période (1 pixel consommé) mais une dynamique affichée par la perspective du projet de la ZAC Malepère.

# Lecture du grand territoire au regard du Projet Mobilités 2020/2025/2030 valant révision du PDU de la Grande Agglomération Toulousaine

## Levier du report modal en transport en commun et intermodalité



### Action 1: Faire la troisième ligne de métro Toulouse Aerospace Express (TAE) et Action 3: Connecter au Sud la ligne B du métro à TAE (CLB)

#### TAE:

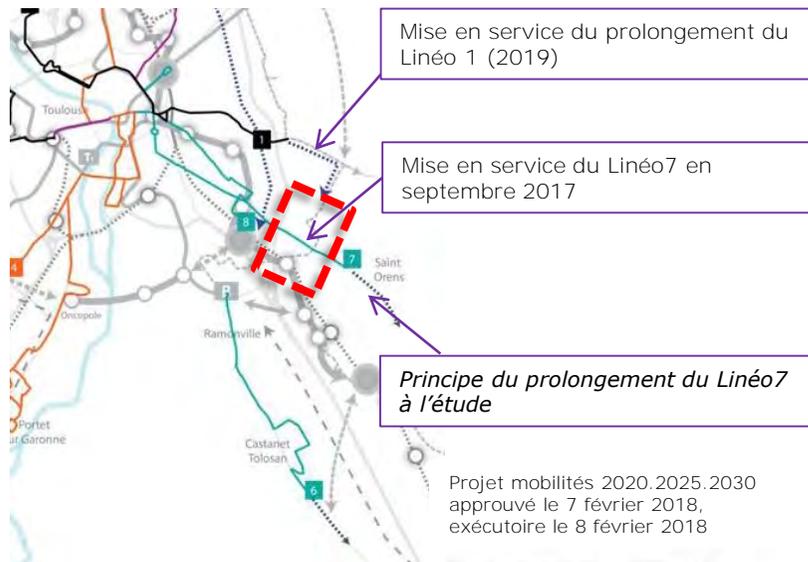
- une liaison rapide, moins de 40min pour relier Labège et Colomiers, un parcours de 28km, proposant une vingtaine de stations.
- Une mise en service aux environs de 2024.

➤ Le sud du périmètre d'étude de cohérence urbanisme/ transport N°7 se situe dans la zone d'influence de la future station sud de Montaudran.

➤ La mise en service de la troisième ligne de métro entraînera une restructuration du réseau.

#### CLB:

➤ La mise en service de la connexion de la ligne B à la troisième ligne de métro entraînera une restructuration du réseau qui pourrait avoir un impact sur le secteur d'étude.



### Action 7: Développer le réseau Linéo

- 10 lignes structurantes : amplitudes de 5h30 à 0h30 et 1h du matin le week-end, des bus toutes les 8 à 10 minutes en heure pleine, matériel roulant confortable et dédié, connexion multiples avec métro, tram, téléphérique et train.
- Des études enclenchées sur des prolongements ou la création de nouveaux Linéo pour 2020/2025.

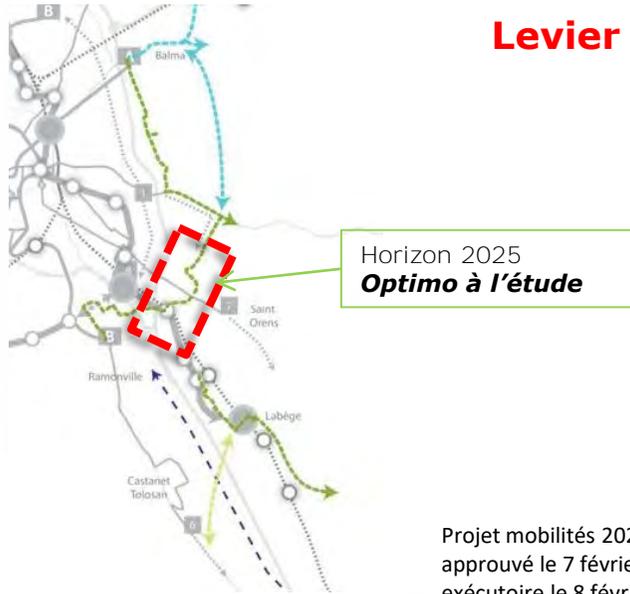
➤ Mise en service du Linéo7 en septembre 2017, qui relie le cours Dillon au centre commercial de Saint-Orens, traversant d'Est en Ouest, au niveau de la RD2 le périmètre de cohérence urbanisme /transportn°7.

➤ Etude du prolongement du Linéo7 jusqu'au Lycée de Saint-Orens pour une mise en service effective entre 2020-2025.

➤ Mise en service du prolongement du Linéo1 en 2019 jusqu'à la clinique Capio.

# Lecture du grand territoire au regard du Projet Mobilités 2020/2025/2030 valant révision du PDU de la Grande Agglomération Toulousaine

## Levier du report modal en transport en commun et intermodalité



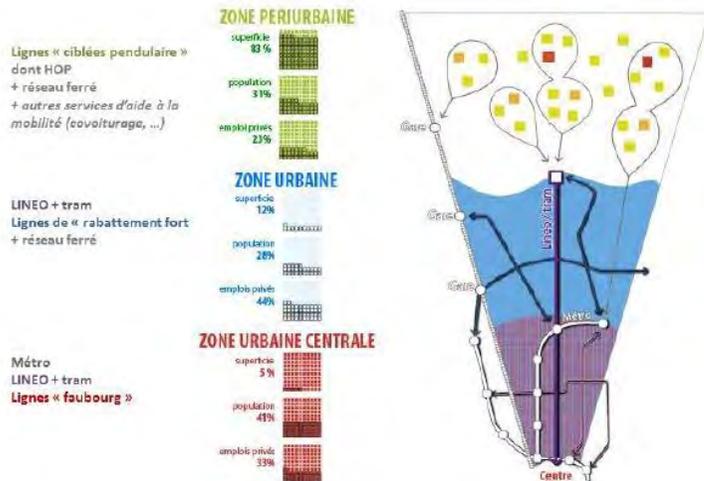
Projet mobilités 2020.2025.2030  
approuvé le 7 février 2018,  
exécutoire le 8 février 2018

### Action 8: Hiérarchiser le réseau bus

- Le concept d'un réseau de bus OPTIMO a pour vocation de compléter le maillage du réseau Linéo .
  - Plusieurs lignes empruntent l'itinéraire « Optimo » avec des offres de service variables.
  - Les lignes peuvent circuler ponctuellement sur des sites propres aménagés ou sur des axes avec un partage de l'espace public.
  - Le réseau OPTIMO s'inscrit également sur des territoires de cohérence urbanisme/mobilités.
- **Un réseau Optimo 2025 à l'étude inscrit sur la LMSE et traverse du Nord au Sud le périmètre de cohérence urbanisme/transport**

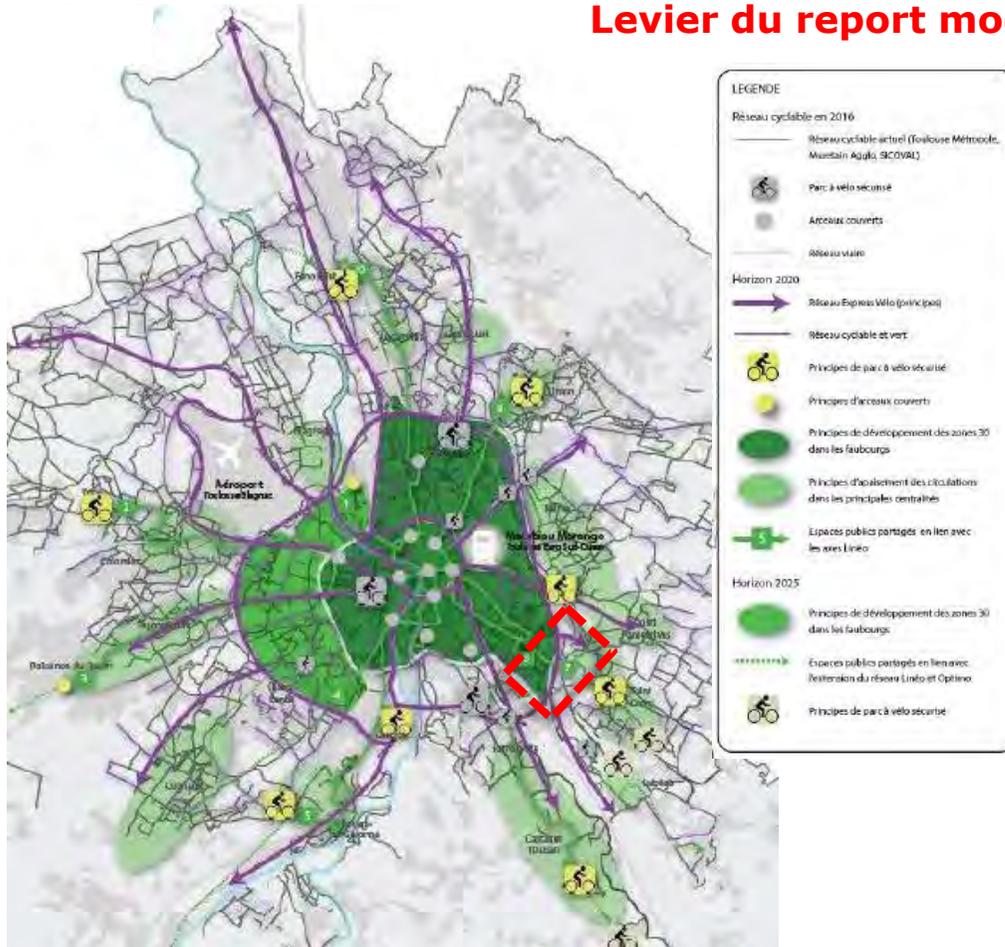
### Action 9: Adapter le réseau bus aux territoires

- Proposer une offre plus pertinente et attractive qui réponde à une logique de besoins tout en respectant l'équité entre les territoires
- Définir des zonages selon le nombre d'habitants et d'emplois, le tissu urbain et adapter une offre correspondante



# Lecture du grand territoire au regard du Projet Mobilités 2020/2025/2030 valant révision du PDU de la Grande Agglomération Toulousaine

## Levier du report modal modes actifs et partage de l'espace public



Projet mobilités 2020.2025.2030 approuvé le 7 février 2018, exécutoire le 8 février 2018

**Action 14 :** Mettre en œuvre des schémas directeurs cyclable et piéton d'agglomération volontaristes

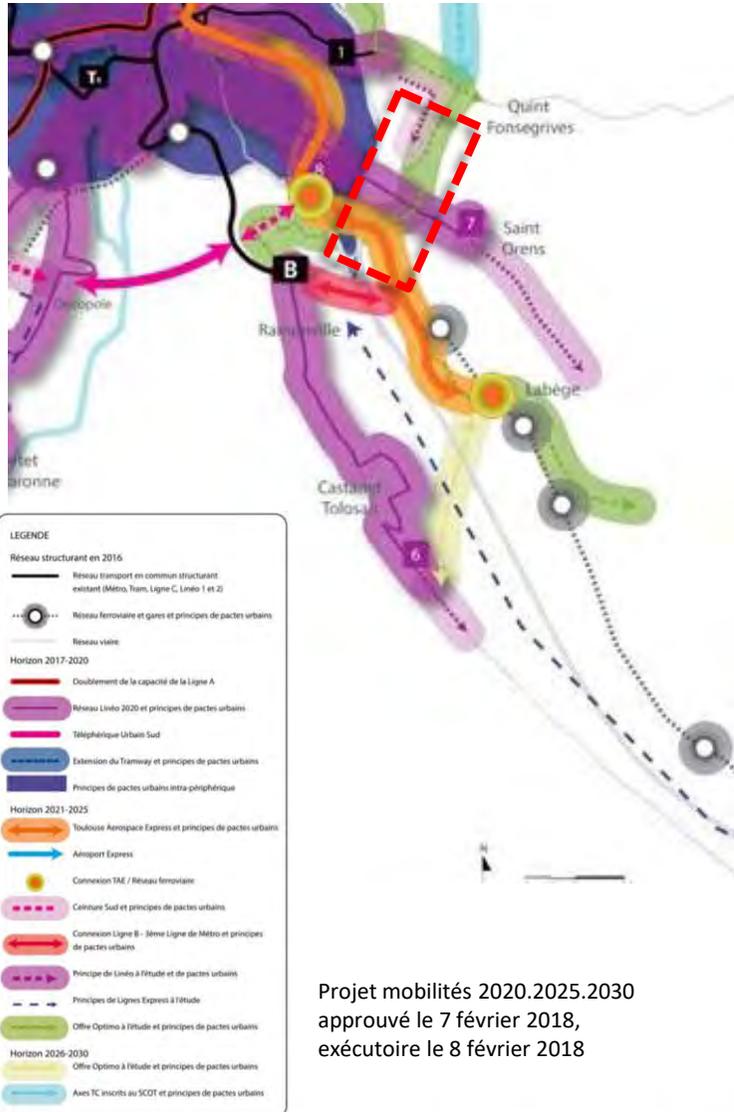
**Action 15 :** Mettre en œuvre un schéma directeur piétons d'agglomération volontariste

**Action 17 :** Apaiser les circulations dans les faubourgs toulousains et les communes de la périphérie

**Action 19 :** Dynamiser le développement et renforcer l'efficacité des plans de mobilités d'entreprises.

- *Un maillage des territoires par un réseau cyclable d'agglomération.*
- *Des itinéraires rapides et sécurisés (Réseau Express Vélo).*
- *Des services annexes facilitant l'usage du vélo (locations, garages..)*
- *Un traitement des itinéraires cyclables et du stationnement vélo pour favoriser l'intermodalité vélo/TC.*
- *Développer des espaces publics favorisant la pratique de la marche à pied, dans une ville des proximités*
- *Une mise en accessibilité des cheminements piétons accédant aux arrêts et un jalonnement.*
- *Développer les zones de circulation apaisée: zone30, zone de rencontre*
- *Dans les plans de mobilités d'entreprise, inciter à la mise en place d'actions performantes de report modal.*

# Lecture du grand territoire au regard du Projet Mobilités 2020/2025/2030 valant révision du PDU de la Grande Agglomération Toulousaine



## Levier de la cohérence urbanisme/mobilités

**Action 21 :** S'engager sur la cohérence urbanisme/mobilités.

**Action 22 :** Mettre en œuvre des pactes urbains sur les territoires déjà desservis ou pour lesquels des projets de desserte en TC sont programmés.

**Action 23 :** Traduire ces pactes urbains dans les documents d'urbanisme.

**Action 24 :** Améliorer l'accessibilité et la desserte des zones économiques.

- Assurer une cohérence entre les projets de développement urbain et les projets de transport à travers l'outil « **pacte urbain** », tant en termes de localisation que de fonction.
- Un lancement du « **pacte urbain** » le plus en amont possible pour garantir sa réussite.
- Les principes attendus :
  - Densité et mixité dans la zone d'influence des stations
  - Organisation urbaine favorable au projet de transport
  - Préservation des possibilités d'insertion des TC
  - Amélioration de l'accessibilité multimodale au TC
  - Engagements programmatiques des partenaires
- Concevoir ou renouveler les zones d'activités dans l'objectif de favoriser l'usage d'autres modes que la voiture (diversification des fonctions, espaces publics de qualité pour les piétons et les cycles, stationnement vélo, facilitations de la circulation des bus, mutualisation des stationnements).

# Lecture du grand territoire au regard du Projet Mobilités 2020/2025/2030 valant révision du PDU de la Grande Agglomération

## Levier de la cohérence de l'organisation des réseaux routiers et des stationnements

**Action29** : Dynamiser l'usage de la voiture partagée;

**Action31** : Mettre en œuvre un schéma directeur des voiries;

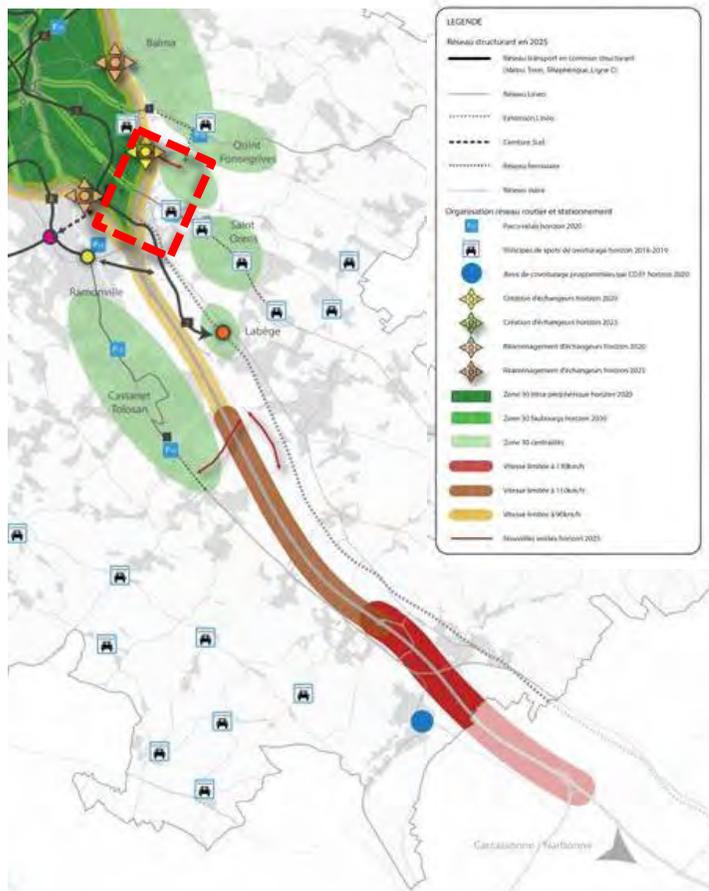
**Action32** : Améliorer les liaisons routières de périphérie à périphérie;

**Action33** : Développer une stratégie globale de stationnement;

**Action34** : Accentuer le report modal en amont des zones de congestion;

**Action35** : Réduire les nuisances sonores et atmosphériques générées par les infrastructures routières

- *Développer l'usage de la voiture partagée.*
- *Aménager des points de rencontres entre covoitureurs : aires de stationnements, spots covoiturage.*
- *Mailler les itinéraires routiers de périphérie à périphérie. (prolongement LMSE).*
- *Aménager le réseau routier pour minimiser les nuisances en zones urbaines denses (création de l'échangeur de la Jonction Est)*
- *Proposer des solutions alternatives à l'usage du périphérique, tout en recherchant de nouvelles solutions de diffusion en lien avec le réseau structurant de transport en commun.*
- *Définir la politique de stationnement en prenant en compte le développement des transports en commun.*
- *Définir des normes plafond dans les PLU, notamment pour le stationnement à destination vers les zones d'emploi dès lors qu'elles sont desservies efficacement par le réseau structurant de transport en commun.*
- *Tenir compte des différents motifs de déplacement : résident, intermodalité, emploi, clientèle.*
- *Aménager des poches de stationnement relais, en accès libre et gérées par les territoires, en lien avec le réseau Linéo*
- *Réduire les vitesses sur le réseau de voiries rapides urbaines pour réduire les émissions de polluants*



Projet mobilités 2020.2025.2030 approuvé le 7 février 2018,  
exécutoire le 8 février 2018

# Synthèse

Les documents de planification intègrent sur ce secteur le projet Malepère.

**➔ La LMSE, un boulevard multimodal, axe de transports en commun en site propre et support des modes actifs existe déjà pour desservir le secteur et accompagne à court terme le développement du secteur de Marcaissonne-Malepère-Saune, complété par le Linéo 7 sur la RD2.**

**Le développement du reste du secteur nécessitera d'organiser :**

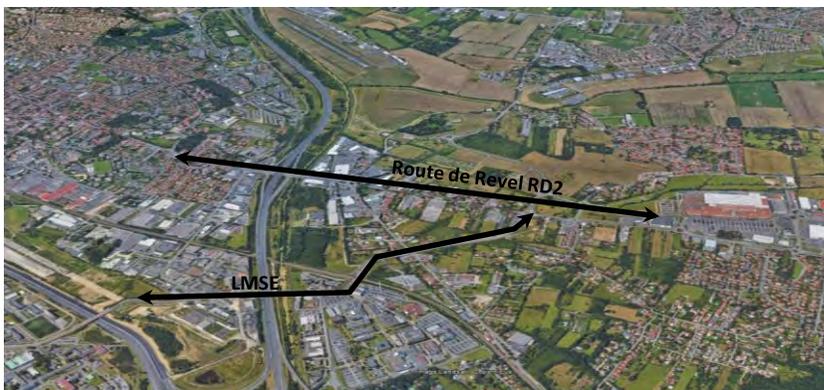
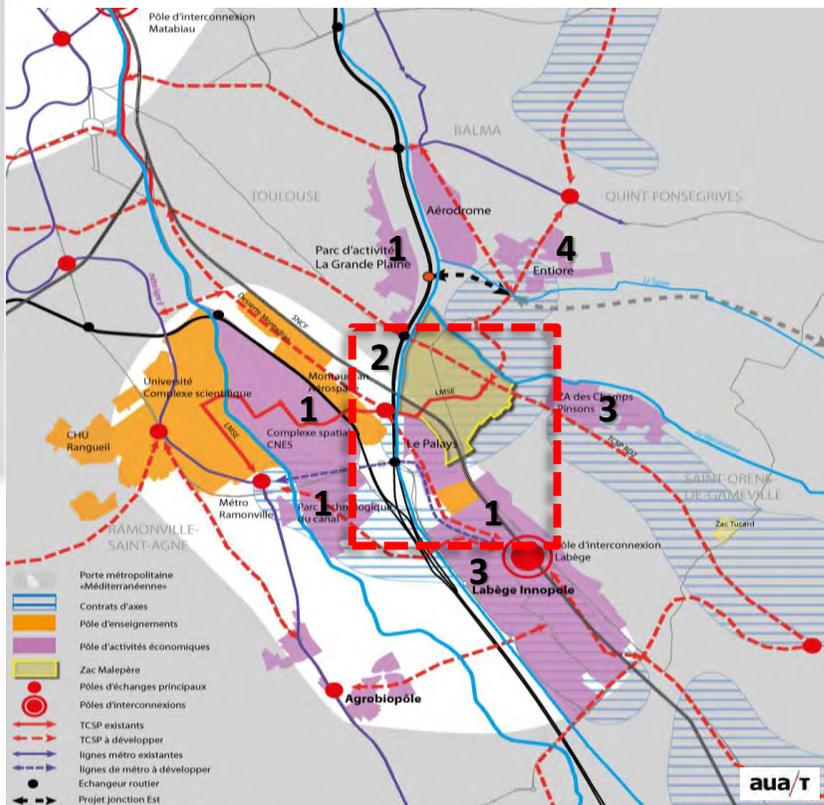
- **le prolongement du Lineo 1 en 2019 jusqu'à Capiro,**
- **la desserte en transport en commun avec l'arrivée de TAE sur Montaudran,**
- **la connexion du nord (jonction Est) au sud via la LMSE.**



## **2. Diagnostic et enjeux à l'échelle du périmètre d'étude**

## *Diagnostic et enjeux urbains et paysagers*

# Contexte et enjeux à l'échelle de l'agglomération



## Une situation stratégique d'entrée de ville

**Un territoire en pleine mutation urbaine qui participe au rayonnement de la porte métropolitaine « Méditerranée »**

➤ Un secteur situé au Sud-Est de l'agglomération toulousaine (secteur 5 de Toulouse) s'étendant sur plus de 250 ha partiellement urbanisé.

Historiquement, un territoire d'entrée de ville qui s'est développé autour de l'activité automobile (concessionnaire, mandataire, réparateur automobile, ...).

- Un secteur à proximité :
- 1 • de grands complexes tertiaires et technologiques liés au spatial, à l'enseignement supérieur et au tourisme scientifique (Complexe spatial de Paul Sabatier, Labège-Innopole, Parc Technologique du Canal et la Cité de l'Espace),
  - 2 • du pôle mondial de compétitivité AESE (Aérospatiale Espace Système Embarqué), avec notamment le projet structurant TMA «Toulouse Aérospatiale»,
  - 3 • de deux pôles commerciaux majeurs, Saint-Orens et Labège avec plus de 75 000 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales chacun,
  - 4 • de l'éco-parc d'Entoire.

➤ Un secteur, au sein du périmètre 7 de cohérence urbanisme - transport, desservi par une LMSE (site propre accueillant plusieurs lignes de bus), et par le Linéo7, mis en service depuis septembre 2017 sur l'axe de la route de Revel (RD2).

➤ Un territoire à l'interface entre différentes entités paysagères : le parc de loisirs de la Marcaissonne, les abords de l'Hers, le lac des Chanterelles à Saint-Orens de Gameville.

➤ Aujourd'hui, un territoire identifié en entrée d'agglomération, en lien avec la porte métropolitaine « Méditerranée ».

➤ Un secteur inscrit au sein d'un territoire plus large de renouvellement urbain, notamment économique (Montaudran, route de Revel, ...), déterminant pour le choix de la programmation, de l'organisation urbaine et des mobilités.

## Enjeux au regard de la porte métropolitaine

➤ Intégrer le secteur dans les objectifs de « porte métropolitaine », lieu stratégique et d'offre multimodale, entrées d'agglomération pour l'aire métropolitaine et, d'autre part, pôles d'emplois, d'équipements et de services majeurs pour les habitants de la Grande agglomération toulousaine. (définition du SCoT)

➤ Intégrer des équipements structurants pour la création d'un véritable quartier de ville (équipements scolaires et publics à fort rayonnement)

➤ Requalifier et reconverter des espaces économiques

➤ Requalifier des coutures urbaines entre Toulouse et les premières communes de l'agglomération afin de mettre un terme au mitage du territoire

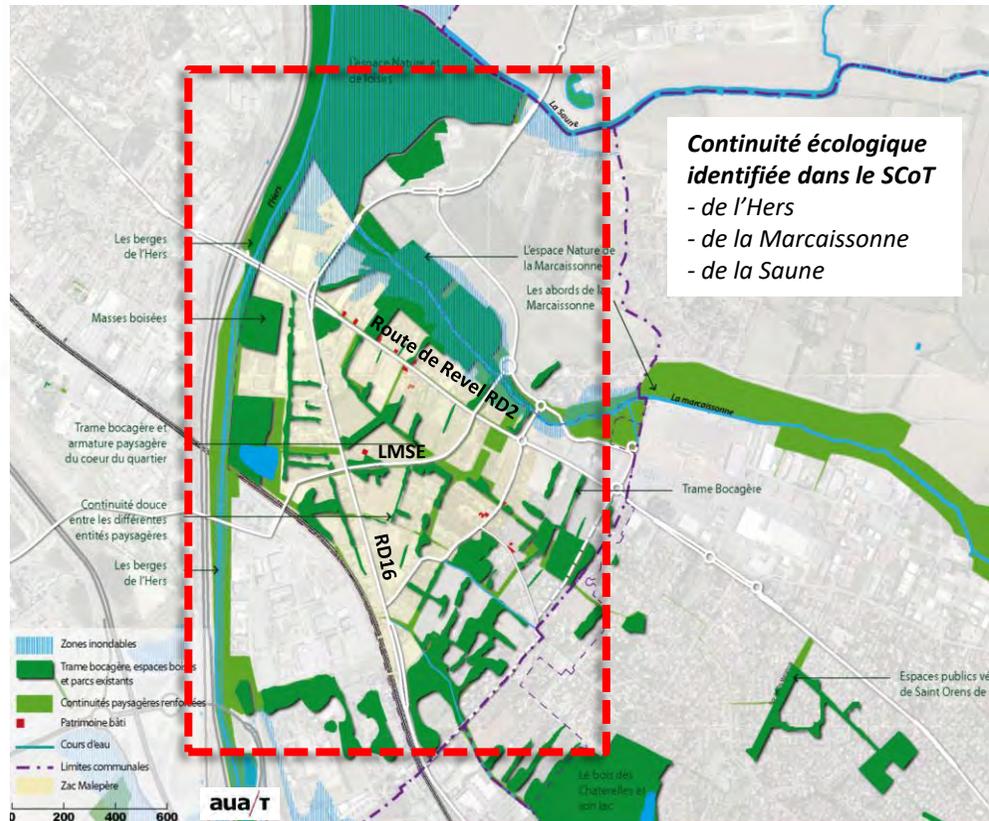
# Contexte et enjeux paysagers et environnementaux

## Le paysage naturel au fort potentiel, mais fragmenté

**Une trame paysagère existante caractérisée par 3 vallées et leurs ripisylves : L'Hers, la Marcaissonne et la Saune**

**Des entités paysagères autonomes qui composent le territoire sans réelle connexion entre elles :**

- Le parc de nature et de loisirs de la Marcaissonne au Nord et ses abords
- Les berges de l'Hers avec ses masses boisées
- Les masses boisées de Jardiland et celles situées plus au Sud-Est
- Le lac et le bois des Chanterelles
- Des micros espaces de nature au cœur du site (classés en EBC)
- Les haies bocagères, trace et mémoire des anciennes activités agricoles
- Des continuités écologiques identifiées dans le SCoT le long des cours d'eau, orientées uniquement Nord-Ouest/Sud-Est
- Une trame bocagère et urbaine, mémoire des anciennes activités agricoles encore fortement présentes (parcelles en lanière, haies, ...)
- Une zone inondable qui impacte quelques zones urbanisées sur le secteur
- Un secteur d'étude marqué par un faible relief
- Un cœur du site plus élevé, offrant des perspectives sur le grand paysage
- La présence de quelques chênes isolés, traces d'anciennes haies bocagères
- Mais en dehors du cœur du secteur Malepère et de la LMSE, une absence d'aménagement paysager des voiries (route de Revel, route de Labège)
- Une forte régression des espaces agricoles notamment au centre du secteur avec un enrichissement important, favorisant le mitage urbain.



La Marcaissonne



La Saune



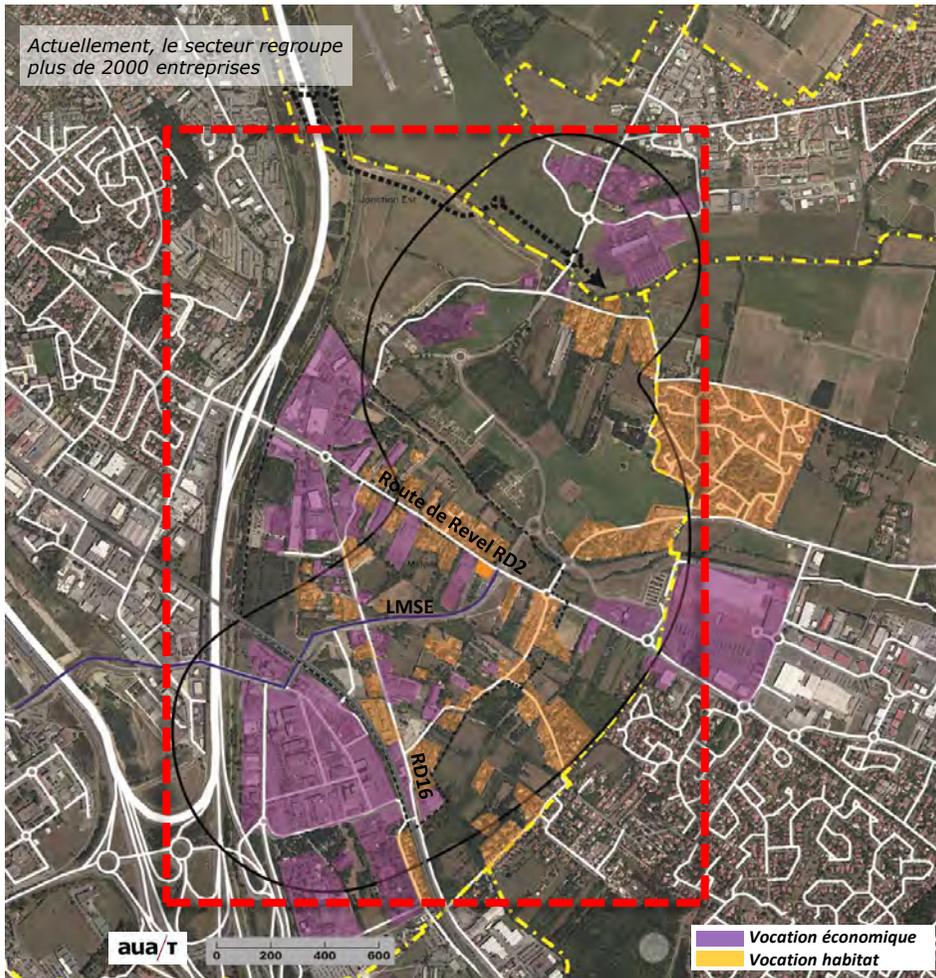
L'Hers

### Enjeux

**Un ensemble environnemental à fort enjeu pour l'aménagement du secteur :**

- Renforcer les grandes entités paysagères, Hers, Marcaissonne, Saune (Parc de la Marcaissonne, bois et lac des Chanterelles, les abords de l'Hers, ...), par leur mise en réseau dans un projet global afin de générer des espaces de respirations/loisirs qui fédéreront l'ensemble du secteur
- Redéployer des continuités paysagères et naturelles existantes du site
- Désenclaver des fonds de parcelle tout en préservant la trame verte créée
- Valoriser les aménagements paysagers et intégrer des îlots de chaleur dans les futurs projets immobiliers
- Mettre en place des solutions économiques dans la gestion des espaces verts

# Contexte et enjeux socio-démographiques



## Un secteur avec un fort potentiel d'urbanisation

**Environ 2 100 habitants en 2013** (sur le périmètre du Pacte urbain)

- Localisés historiquement le long des voies routières (RD 2 et RD 16) et en cœur de secteur par des groupements de maisons isolées par des activités artisanales anciennes.
- Un habitat pavillonnaire isolé.
- Un habitat collectif récent implanté le long des voies sans espaces publics structurés (trottoirs, cheminements cycles)

**Près de 5 000 emplois en 2013** (sur le périmètre du Pacte urbain)

- Un développement important d'activités économiques récentes dont le secteur Airbus Defense and Space (ADS), avenue des Cosmonautes,...
- Des activités artisanales vieillissantes réparties sur le secteur.

## Enjeux

- Créer une dynamique urbaine avec la mise en place du projet Malepère
- Renforcer les pôles d'emplois existants ou en cours de développement
- Mettre en place ou renforcer des équipements et espaces publics générateurs d'identité pour un nouveau quartier



Av. de la Marcaïssonne



Habitat Ch. Tuilerie



Habitat divers Ch. De Cayras

# Contexte et enjeux urbains



## Un secteur hétérogène et dispersé qui doit trouver sa propre identité urbaine

- Une urbanisation désorganisée, peu dense et dispersée, qui ne renvoie pas à une image de porte métropolitaine, entrée de ville :
  - Un tissu d'habitat peu dense constitué de résidences pavillonnaires, de petits collectifs et d'ensembles résidentiels fermés.
  - Une zone d'activités parfois banalisée, avec des bâtiments artisanaux peu qualitatifs, peu structurants et consommatrices de foncier.
  - Des axes structurants (la route de Revel et la route de Labège), supports également de commerces et activités éparses, sans réelle cohérence urbaine, paysagère et environnementale.
  - Une confrontation parfois brutale entre l'habitat situé sur de petites parcelles en lanière, les grandes emprises des activités à l'architecture peu qualitative et les parcelles agricoles délaissées.
- Une absence de fonction urbaine :
  - Un site disposant uniquement des équipements des communes et des quartiers voisins.
  - Une absence d'espaces publics qualitatifs et une faiblesse des traitements urbains en général.

### Enjeux

- Construire une identité propre au territoire correspondant à une entrée de ville dynamique :
  - Requalifier une entrée de ville, porte d'agglomération en valorisant et requalifiant les zones d'activités,
  - Gérer des limites entre habitat et activités.
- Séquencer le paysage le long des axes structurants (RD 2, RD 16) afin de créer des repères urbains et d'identifier les entités urbaines.
- Prendre en compte l'évolutivité des îlots et leurs intensifications dans le temps (mutation foncière à anticiper) au travers d'une organisation urbaine.
- Créer des continuités physiques entre les quartiers et les communes, tout en renforçant leur propre identité.



Habitat et activités RD 16



Habitat et activités RD 2



Habitat résidentiel Ch. Malepère

# Contexte et enjeux urbains **La ZAC Malepère**

## Un positionnement stratégique au sud-est de Toulouse

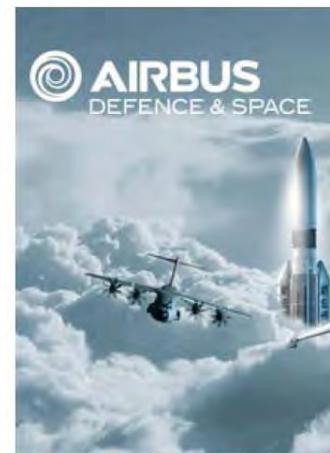


## Une ambition : faire émerger une véritable vie de quartier



### Logements :

Environ **6 700 logements** sur  
22 ans : **457 472 m<sup>2</sup> SP**  
- 30% Logement locatif social  
- 15% Accession sociale  
- 55% Logement libre



### Activités :

Près de **90 000 m<sup>2</sup> SP** dont :  
**5 000 m<sup>2</sup>** de commerces et services



### Equipements publics :

**19 100 m<sup>2</sup>** dont  
**1 groupe scolaire** livré en  
**septembre 2019**

## Un projet avec l'ambition :

- De développer un quartier mixte à vocation principale **d'habitat**, ouvert sur la ville,
- **D'organiser** un nouveau quartier autour et en cohérence avec les transports en commun performants et les projets inscrits au plan de déplacement urbain (PDU),
- **D'aménager** un cadre de vie et paysager agréable pour un quartier bordé par des zones naturelles,
- De doter le secteur **d'un ensemble complet d'équipements** publics pour constituer un quartier animé et répondant aux besoins des habitants,
- De valoriser la fonction résidentielle et améliorer la qualité des logements, en créant des logements aux typologies variées répondant à des enjeux de mixité et **d'équilibre** social face à la forte pression foncière,
- De restructurer ce quartier à partir de la réalisation **d'un** nouveau maillage viaire complémentaire, hiérarchisé et cohérent,
- De maintenir une part **d'activité** économique pour favoriser une vie de quartier et répondre à **l'objectif** de mixité entre activité et habitat
- De poursuivre la concertation avec les habitants tout le long de **l'élaboration** du projet.

# Contexte et enjeux urbains **La ZAC Malepère**



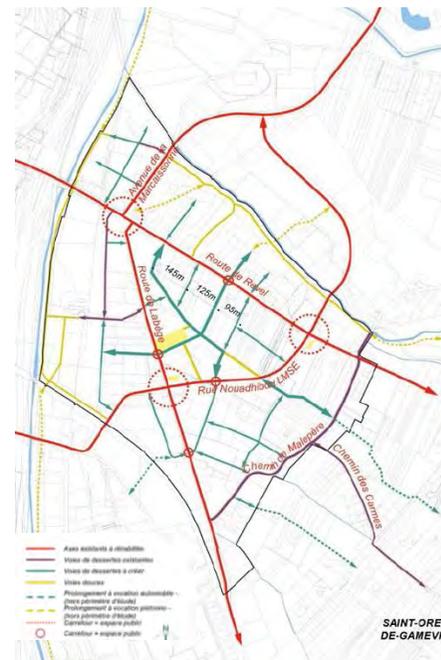
## Les axes forts du plan d'actions

**Une armature paysagère valorisée et renforcée**

**Un plan du bâti intégrant une diversité des formes urbaines**

**Un schéma de desserte associant infrastructures primaires et voies résidentielles**

**Une offre de services et de commerces sur des polarités**



## 5 phases pour maîtriser le développement



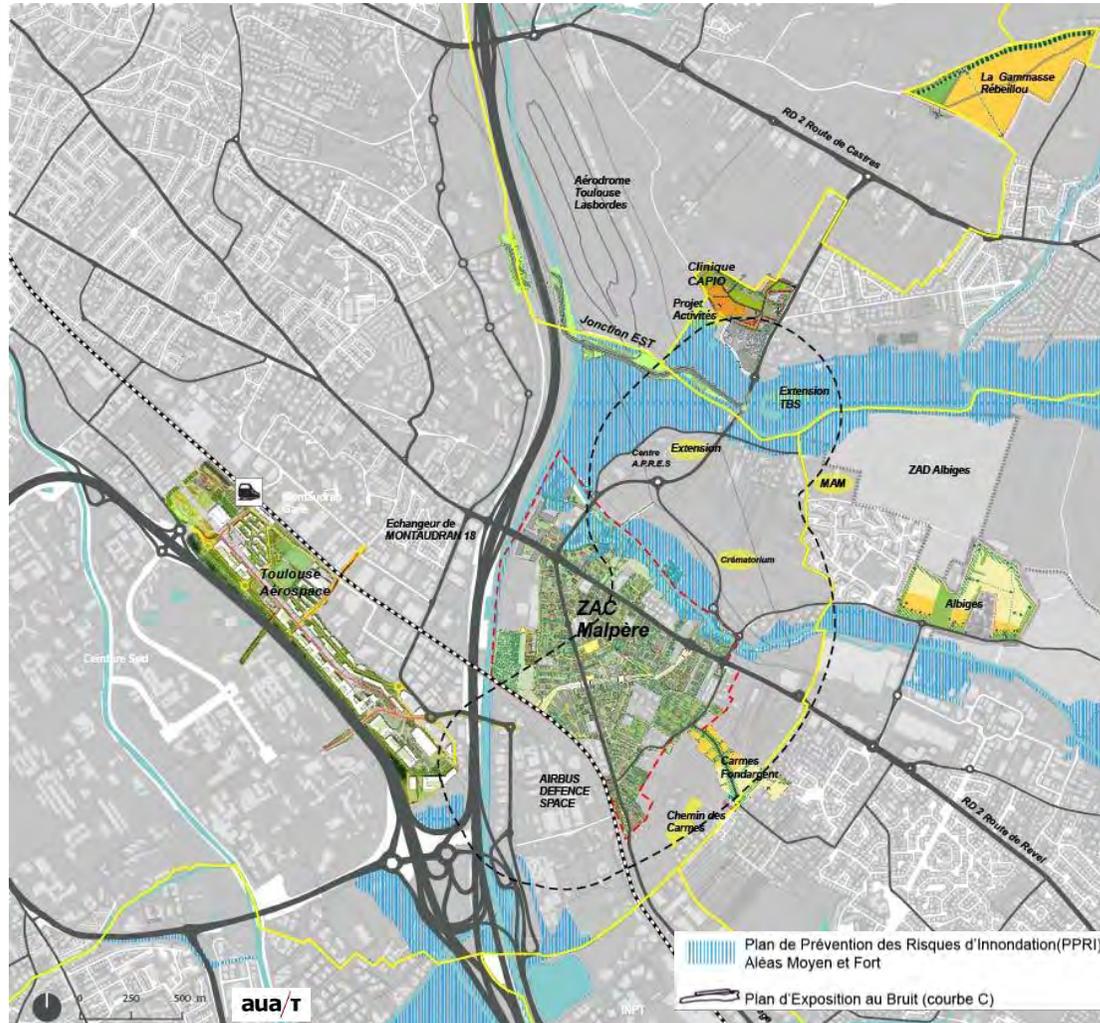
### TRANCHE 1

- Phase 1 (2016-2022)
- Phase 2 (2022 – 2028)

### TRANCHE 2

- Phase 3 (2028 – 2033)
- Phase 4 (2033 – 2038)
- Phase 5 (2030 +)

# Contexte et enjeux urbains



## De 2013 à 2024 Les autres projets dans le secteur

### Les projets de logements

Secteur Carmes-Fondargent : 250 logements  
Secteur Chemin des Carmes : 200 logements seniors

### Hors Pacte urbain

Saint-Orens/Albiges : 470 logements  
Quint/La Gamasse-Rébeillou : 630 logements

### Les projets d'activités économiques

Quint/Ouest Av. José Cabanis : Projet d'activités tertiaire (SP ?)  
Toulouse : Extension ADS (SP ?)

### Les équipements publics

Quint : Clinique Capio  
Quint : Extension TBS

Toulouse : Crématorium

Saint-Orens : Maison des Arts Martiaux

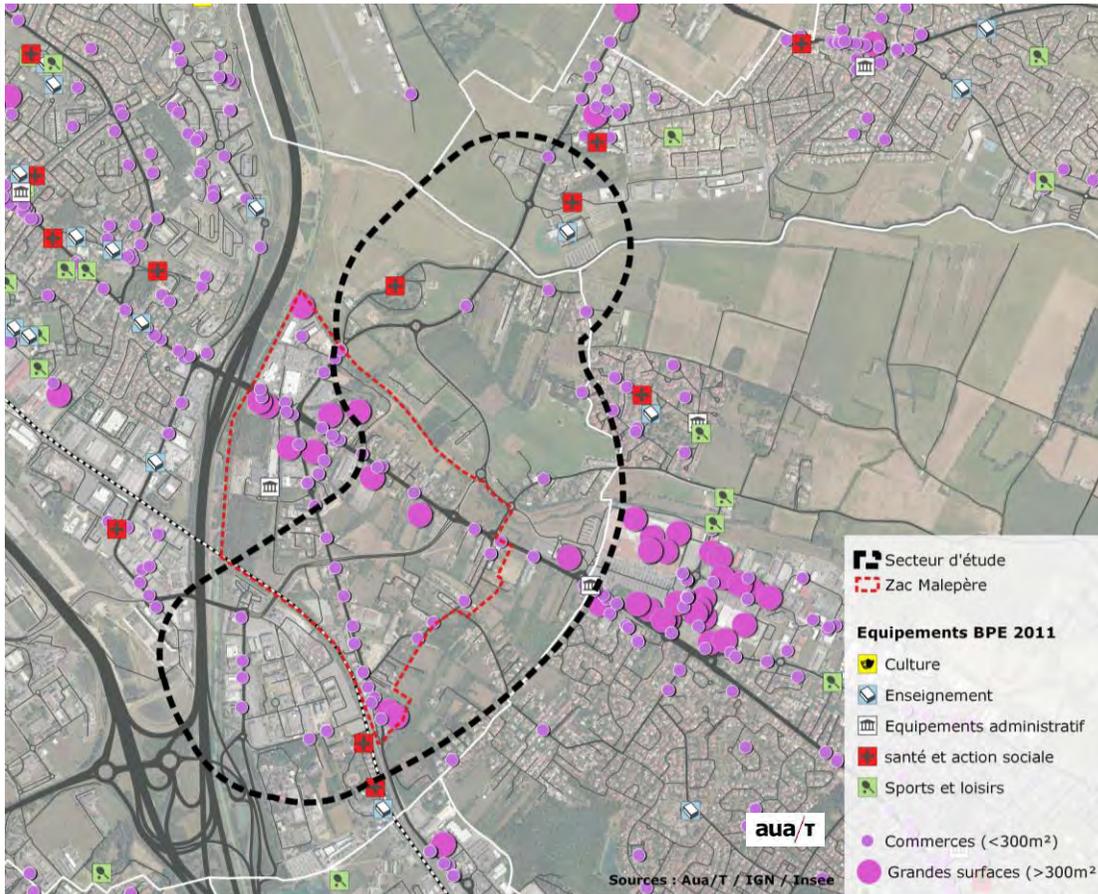
### Hors Pacte urbain

Projet Toulouse Aérospatiale  
Projet Enova à Labège

### Enjeux

- Intégrer les différents projets engagés dans un projet global
- Créer des continuités urbaines entre les quartiers et les communes, tout en renforçant leur propre identité.

# Contexte et enjeux urbains



## Supermarchés et commerces, une offre importante mais éclatée

A l'Est, le pôle commerciale de Champ Pinson à Saint-Orens et Labège avec des Hyper/Supermarché (Leclerc ; Carrefour, Chronodrive, ...).

Au carrefour entre RD2 et RD16, niveau Montaudran, un pôle commercial autour d'un Leader Price et au centre de la ZAC un « King Fat » (supermarché spécialisé dans la nourriture asiatique), Jardiland et restauration rapide.

Le long de la RD2 et RD16, des commerces de proximités et garages automobiles  
Des supermarché bio à Saint Orens, Quint Fonsegrives et Labège

## Les commerces, services et équipements

### Bibliothèques

Les plus proches à Saint-Orens et Ramonville (-5km).

Deux bibliobus mis en place par la Ville de Toulouse s'installent à moins de 3km.

Proposition : Une bibliothèque est prévue dans les PEP de la ZAC.

Déplacement possible un bibliobus sur la ZAC jusqu'à l'ouverture.

### Activités sportives

De nombreux équipements sportifs structurent le paysage de la ZAC.

Un city stade est prévu.

Proposition : des terrains de tennis, un skate park ?

### Services postaux, Mairies, Mairies de quartier

Agences postales à Saint-Orens, mais rattachement postal à Jean Rieux; De part la métropole, il est possible pour les toulousains de se rendre à la Mairie de Saint-Orens.

Proposition : Implantation d'un bureau de poste sur la ZAC ou par service mutualisé (ex : commerces dépôt/retrait de colis)

### Santé

Services de santé, dermatologue, dentiste, médecin, pharmacie, vétérinaire.

Dans un rayon de 4 km autour de la ZAC, on trouve environ 70 professionnels de la santé, toutes catégories confondues. Le CHU le plus proche est à Rangueil (7km). La future Clinique Capiro représente le pôle santé majeur du secteur.

### Sont prévus sur le projet Malepère

Deux groupes scolaires (dont un l'Hers et la RD 16)

Des centres Petite enfance

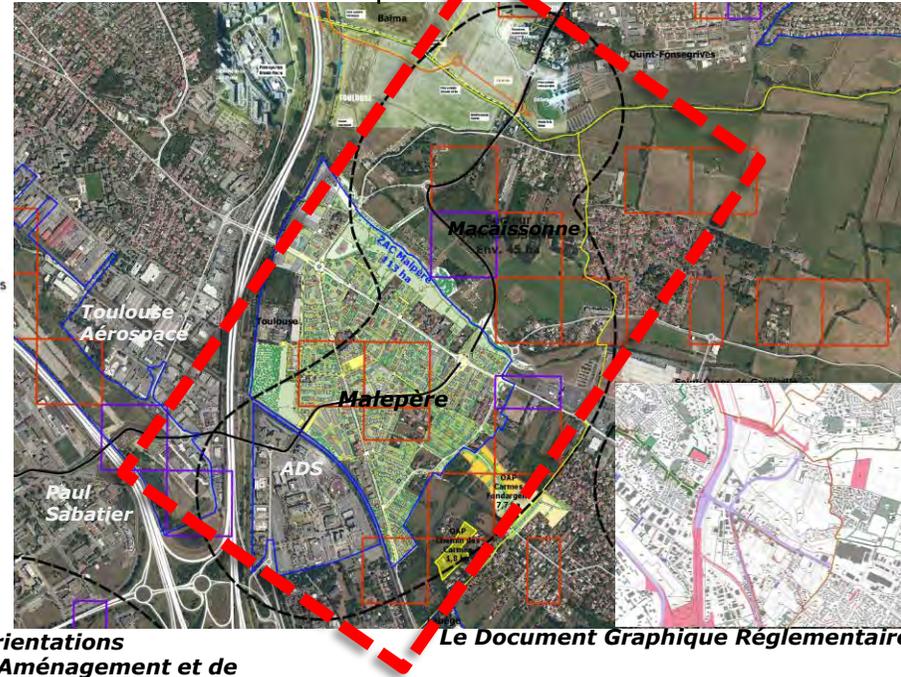
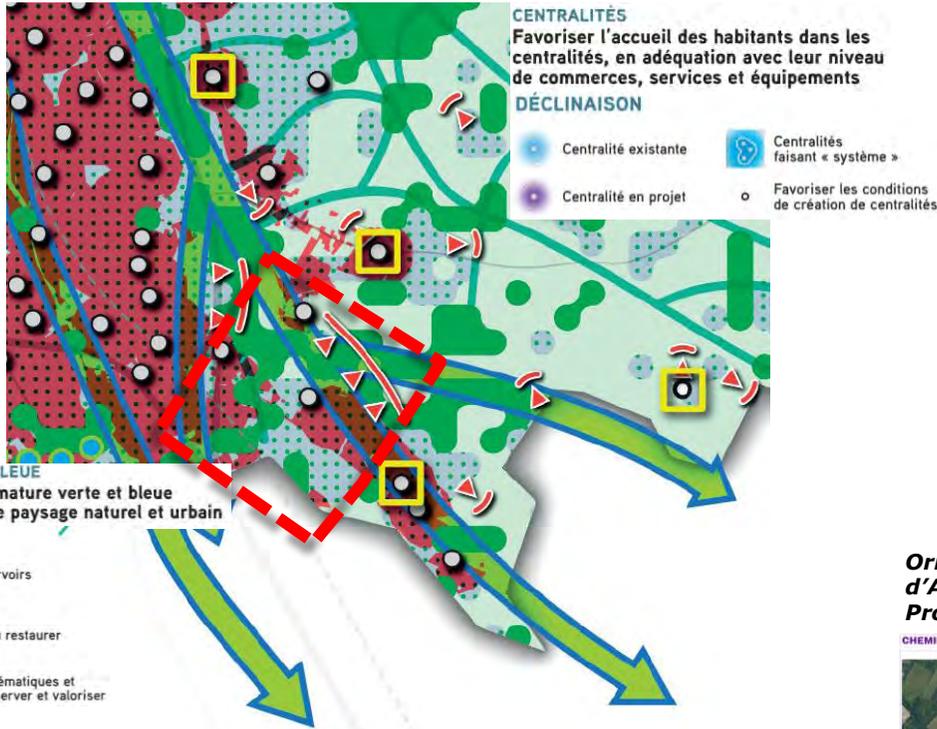
Des équipements pour séniors

## Enjeux

- Créer une dynamique commerciale de proximité, attractive mais en concurrence avec de grands centres commerciaux alentours
- Renforcer l'identité du nouveau quartier par des équipements publics identifiables et intégrer de nouveaux services
- Préserver les disponibilités foncières pour permettre l'intégration d'équipements scolaires structurants
- Mettre en valeur les corridors des cours d'eau par des équipements sportifs ou de loisirs
- Maintenir une offre de transport en commun diversifiée pour rejoindre les équipements publics existants et à venir

# Les orientations urbaines du PLUih de Toulouse Métropole

## Orientations du PADD du PLUih arrêté le 3 octobre 2017



### Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

### Le Document Graphique Réglementaire

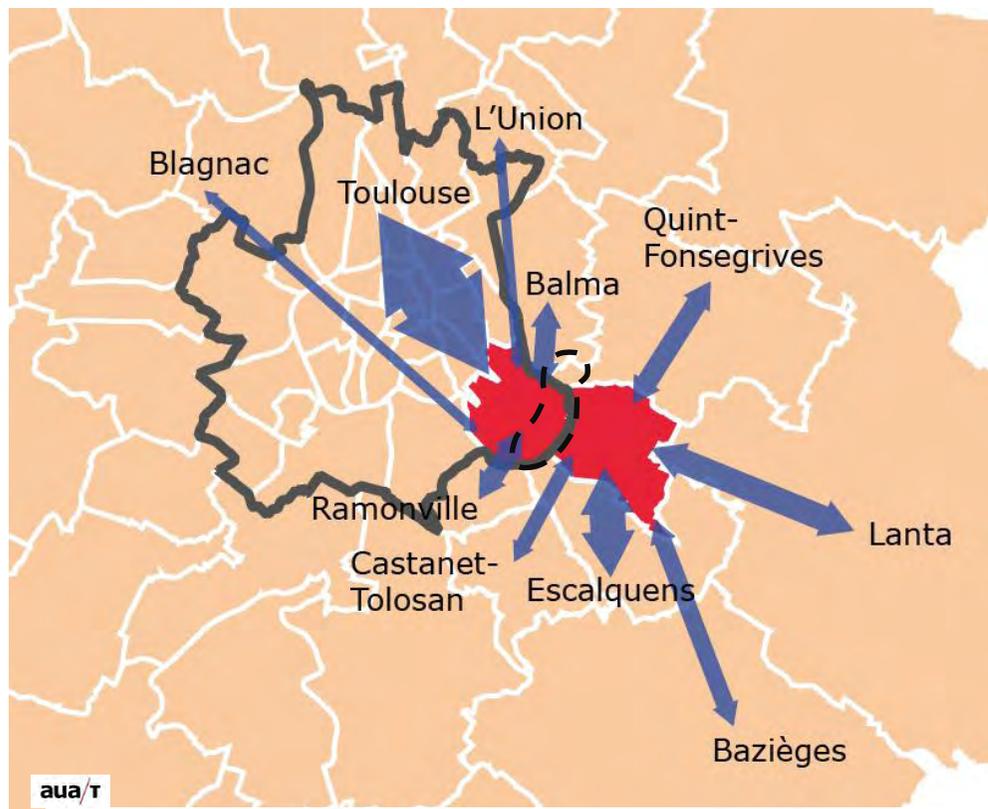


### La Feuille de route Habitat de Toulouse Métropole

- Une politique de l'habitat au service d'un projet de territoire
- Une territorialisation de la production de logements pour renforcer la cohérence entre urbanisme et habitat
- Une diversification de l'offre de logements pour faciliter les parcours résidentiels
- Une exigence de qualité et un engagement durable pour tous les logements
- Piloter, animer et évaluer la politique de l'habitat

## *Diagnostic et enjeux de mobilités*

## Un territoire lié à Toulouse et aux secteurs à proximité (Enquête Ménages Déplacements 2013)



### 228 000 déplacements quotidiens pour les secteurs EMD 2013 dit de « Montaudran » et de « Saint-Orens-de-Gameville » :

- ✓ 26 % avec la commune de Toulouse et en particulier vers les quartiers sud-est de la ville et de l'hypercentre
- ✓ 25 % des flux sont internes aux deux secteurs
- ✓ 27 % avec les secteurs voisins (Castanet Tolosan, Escalquens, Lanta, Bazièges, Balma et Quint-Fonsegrives)
- ✓ Les 22 % des flux restants sont dispersés avec deux destinations notables : le secteur de Blagnac et celui de l'Union

**Secteur EMD 2013 « Montaudran » :** 57 % de ces déplacements sont réalisés en voiture et 14 % en transport en commun

**Secteur EMD 2013 « St-Orens-de-Gameville » :** 72 % de ces déplacements sont réalisés en voiture et 8 % en transport en commun

(moyenne grande agglomération : 60 % en VP et 13 % en TC)

#### Flux supérieur à 1 500 dép par jour



 Secteurs de Montaudran et de Saint-Orens-de-Gameville :  
56 000 déplacements internes

#### Lien avec Toulouse :

- Rangueil : 8 500
- Château de l'Hers : 7 500
- Guilhemery : 7 000
- Capitole : 5 000
- Pont des Demoiselles : 5 000
- Argoulet : 3 500
- Borderouge : 3 000
- Et 18 500 en diffus.

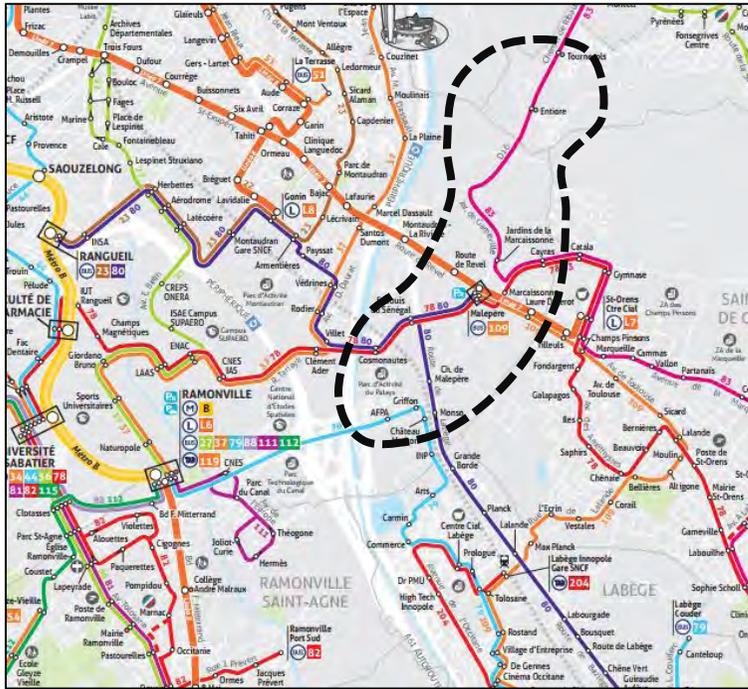
Sources : Aua/T 2018 / EMD 2013

#### Enjeux

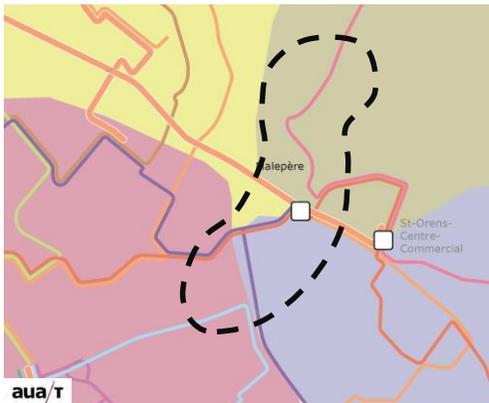
- Apporter des réponses adaptées à la diversité des destinations des déplacements.
- Accompagner le report modal de la voiture vers les autres modes alternatifs.

# Diagnostic et enjeux mobilités

## Une desserte TC structurée autour du métro et du Linéo 7



Source : Tisséo Voyageurs 2017



### Un secteur transversal disposant de 4 logiques de desserte :

- ✓ Malepère - Toulouse centre
- ✓ Malepère - St-Orens
- ✓ Malepère - Ramonville
- ✓ Malepère - nord

Qui permettent de relier les principaux équipements et les zones d'habitations

### Les lignes de bus traversant le secteur d'étude

N° de ligne	Nom de la ligne	Validations en 2016	Offre en 2017 (départ dans les deux sens)	Fréquences 2017 par jour de semaine
10 (Linéo 7)	Cours Dillon / Malepère Linéo 7 depuis Sept 2017 (Cours Dillon / St-Orens Centre Commercial)	2 609 319	<b>224</b>	9 min
83	Balma - Gramont / St Orens Lycée	555 969	81	20 / 30 min
79	Ramonville Métro / Labège Couder ou St Orens Lycée	1 257 739	<b>158</b>	10 / 15 min
109	Malepère / Castanet-Tolosan	19 399	67	20 / 35 min
78	Université Paul Sabatier / St Orens-Lycée	1 156 020	154	10 / 15 min
80	Rangueil / Belberaud La Balme	337 788	62 } <b>216</b> sur LMSE	25 / 35 min

En rouge: niveau d'offre supérieure à 120 courses correspondant à une offre performante au SCoT

### Une organisation du réseau bus en rabattement sur le métro et structurée aujourd'hui autour du Linéo 7

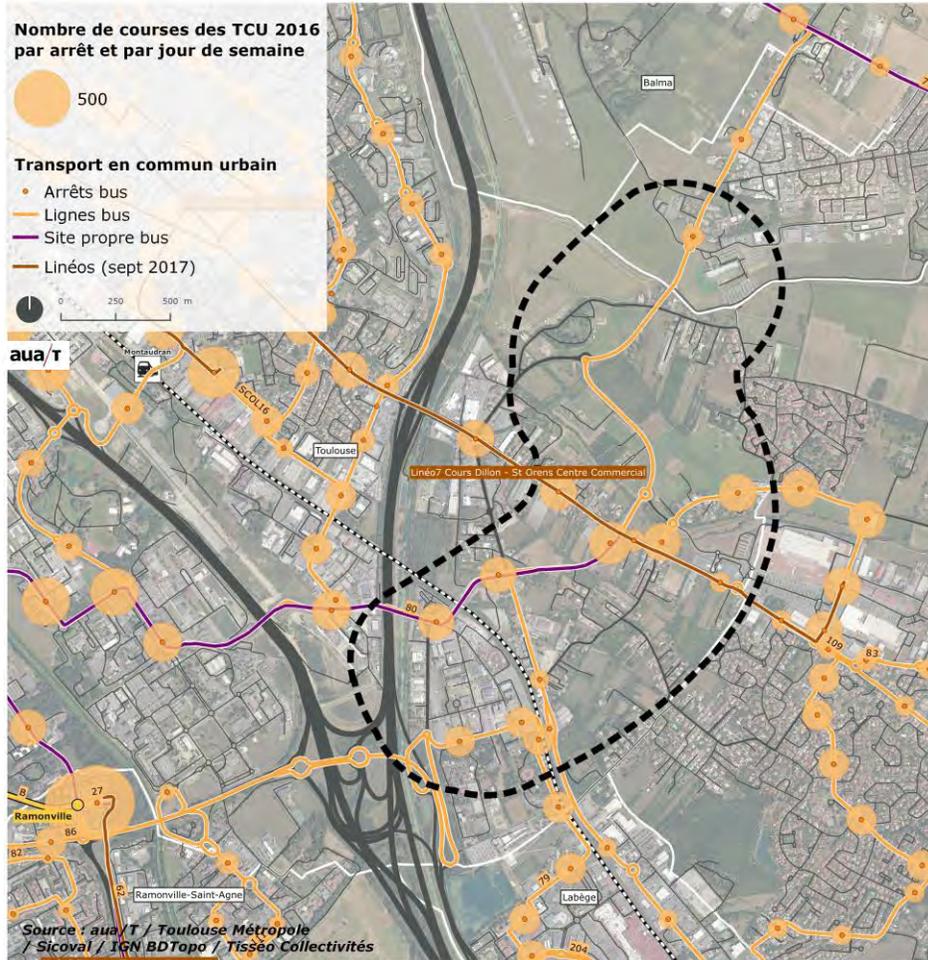
- ✓ Un secteur rattaché au métro via les pôles d'échanges de Ramonville et de Rangueil
- ✓ Plusieurs lignes desservent le secteur d'étude notamment le Linéo 7
- ✓ D'importantes connexions sur le Linéo 7 notamment à Malepère et St-Orens-Centre-Commercial
- ✓ Une voie en site propre : la LMSE (où circulent les lignes 80 et 78)

### Enjeux

- Valoriser l'usage des lignes sur la LMSE
- Aménager la RD2 au profit des bus pour améliorer la qualité de la desserte du Linéo 7

# Diagnostic et enjeux mobilités

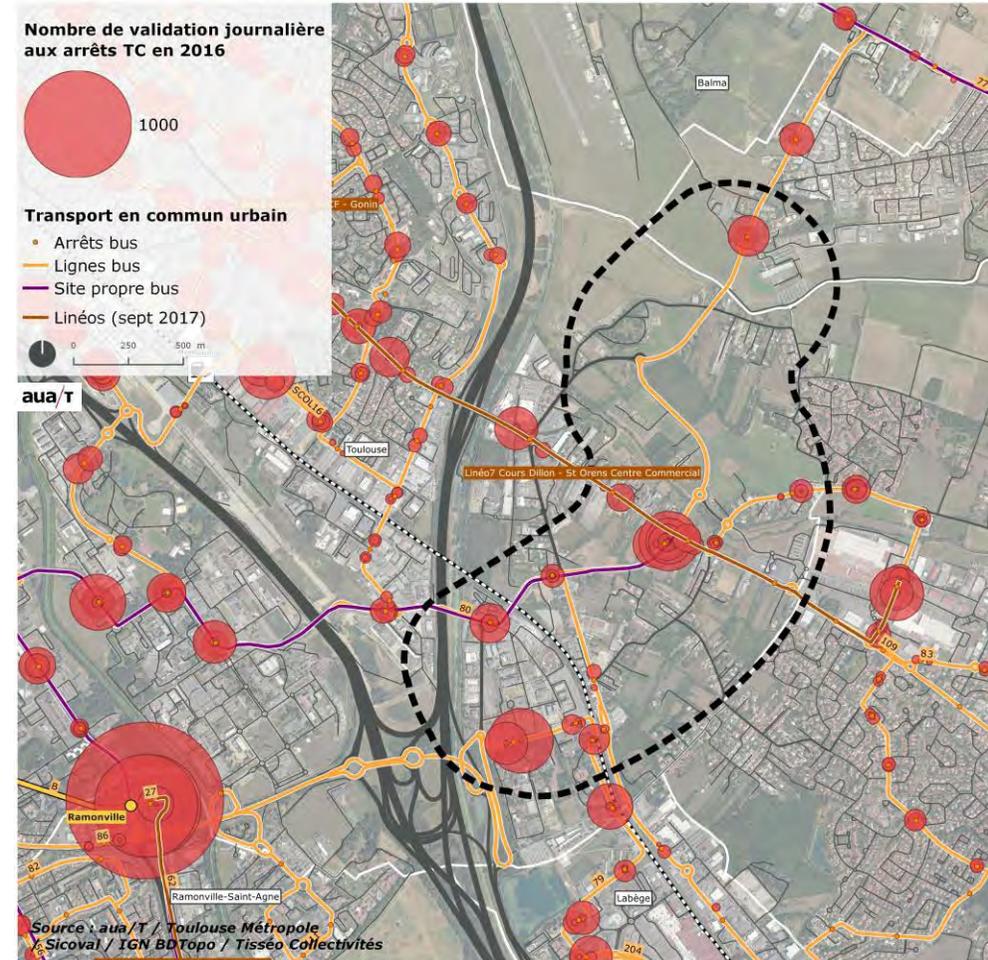
## Un niveau d'offre important sur le secteur et des arrêts fréquentés



### Une offre journalière importante

La LMSE et le Linéo 7 en site propre proposent des fréquences de courses importantes : environ 216 pour la LMSE (lignes 80 et 78) et 224 pour le L7

### Des fréquentations importantes sur les pôles d'échanges (Malepère notamment)

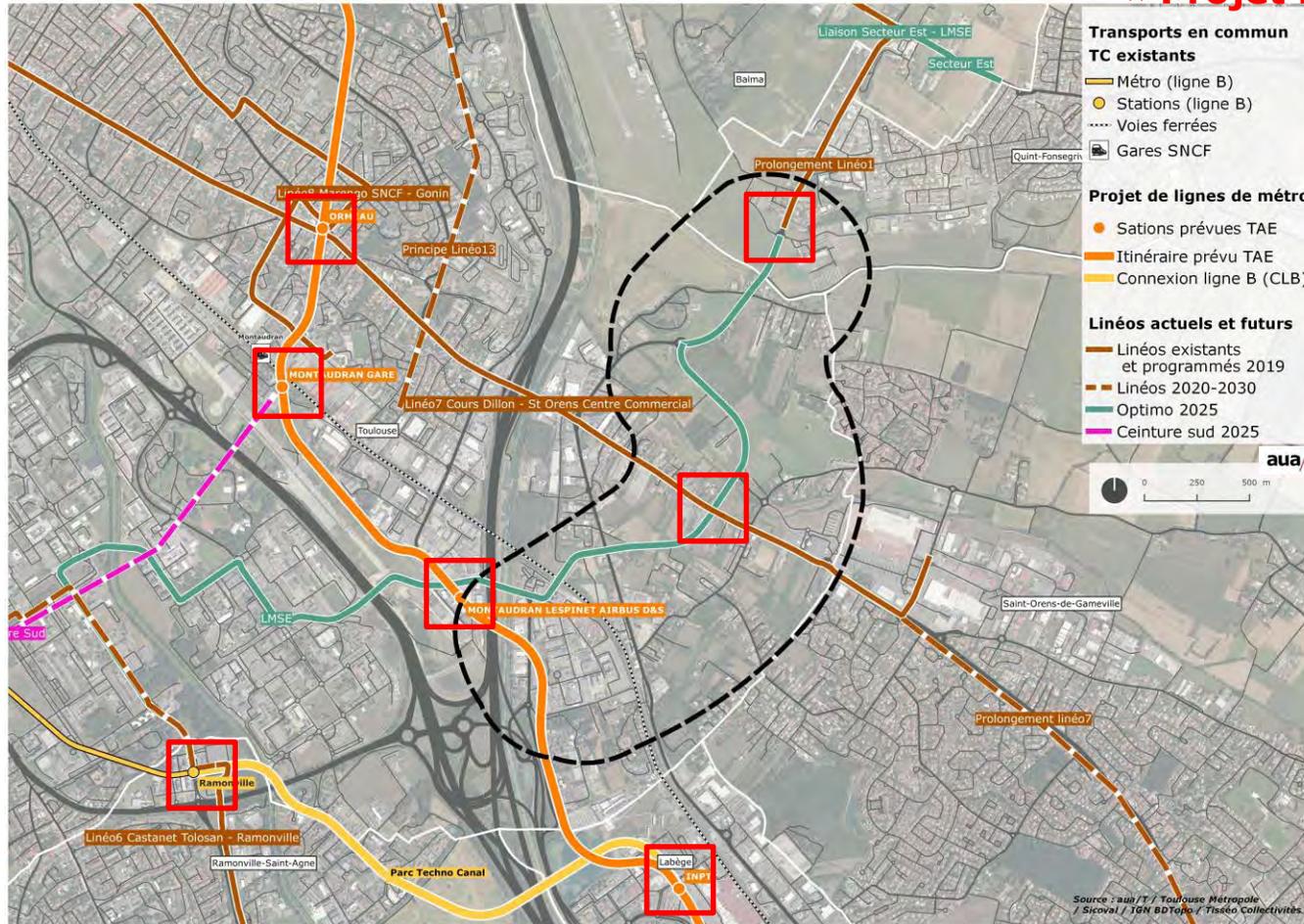


### Enjeux

- Compléter le pôle d'échanges de Malepère, lieu de diffusion des différentes destinations, avec des services diversifiés (covoiturage, équipements...)

# Diagnostic et enjeux mobilités

## De nombreux projets de transport en commun inscrits au « Projet Mobilités 2020 .2025 .2030 »



### Horizon 2020 (d'aujourd'hui à 2020) :

- ✓ Mise en service des Linéos 6, 7 et 8 en septembre 2017 et du prolongement Linéo 1 en 2019

### Horizon 2025 (mise en service entre 2020-2025) :

- ✓ 3<sup>ème</sup> ligne de métro, Toulouse Aerospace Express
- ✓ Connexion de la ligne B et de la 3<sup>ème</sup> ligne de métro (CLB)
- ✓ Extension du Linéo 7 jusqu'au Lycée St-Orens conditionnée au développement urbain
- ✓ Optimo sur LMSE et secteur Est
- ✓ Ceinture Sud à Montaudran

### Horizon 2030 (études à mener) :

- ✓ Pas d'axe inscrit dans le secteur

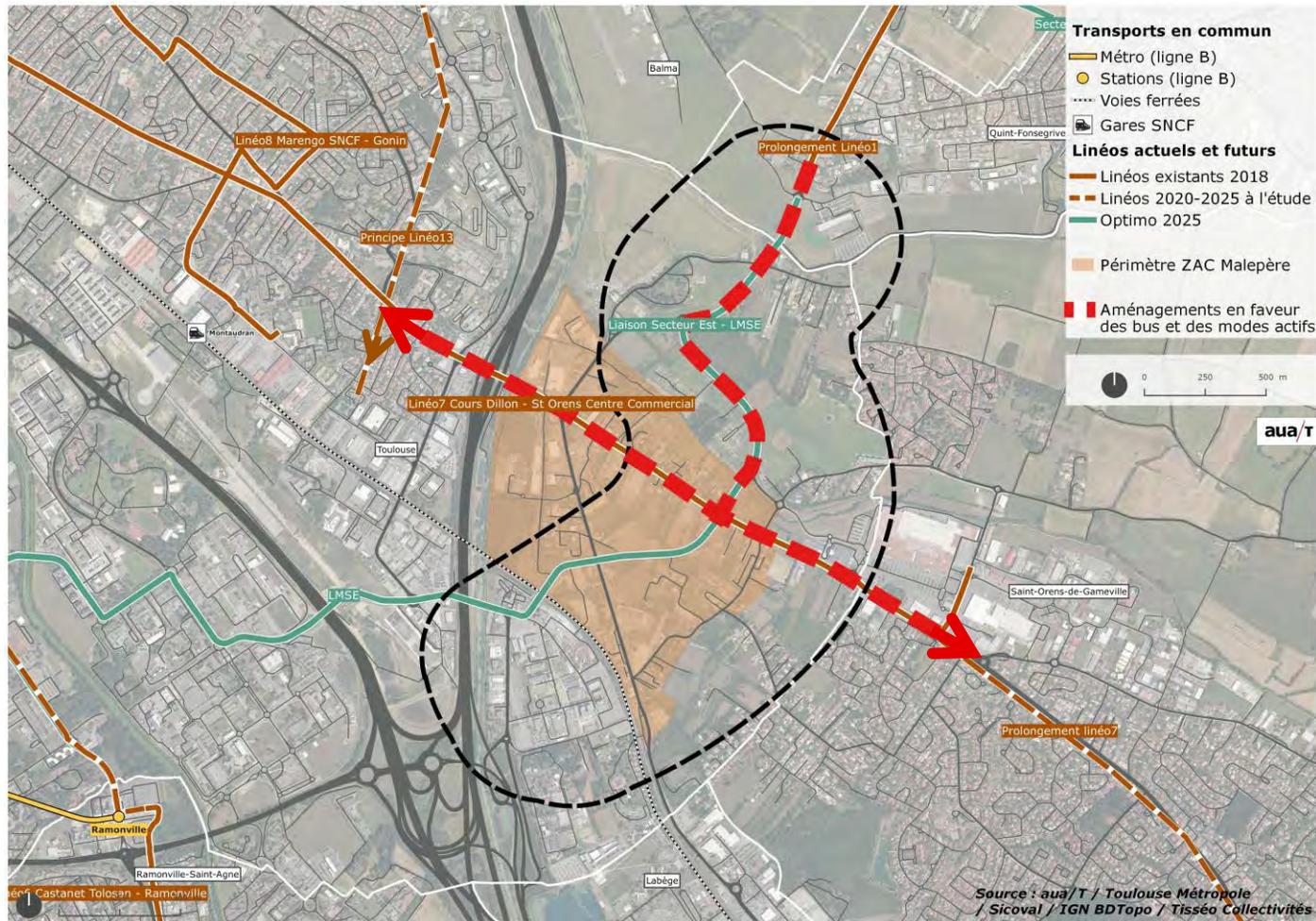
 Pôles d'échanges

### Enjeux et perspectives

- Vérifier les nombreux projets qui vont se répercuter sur la desserte du secteur et leur cohérence en terme d'offre de transport
- Structurer le principe d'une connexion entre le secteur Malepère et la 3<sup>ème</sup> ligne de métro au niveau de la station future de Montaudran-Lespinet Airbus

# Diagnostic et enjeux mobilités

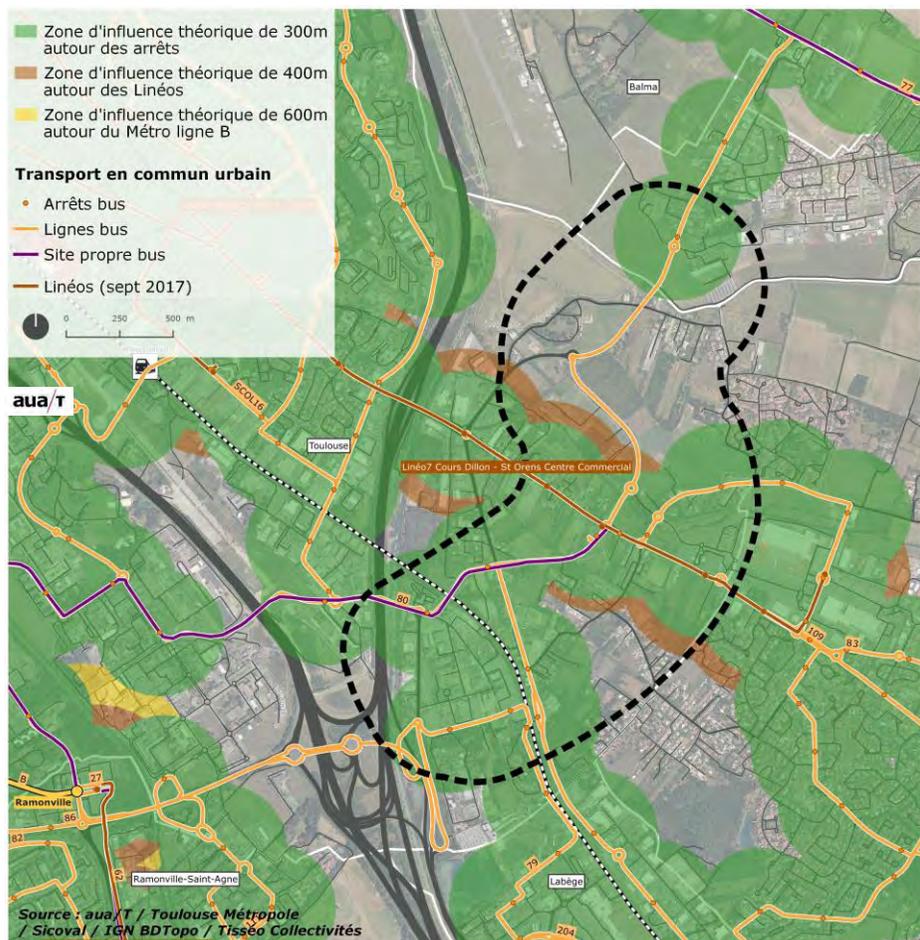
## De nouveaux aménagements en faveur des la circulation des bus et des modes actifs



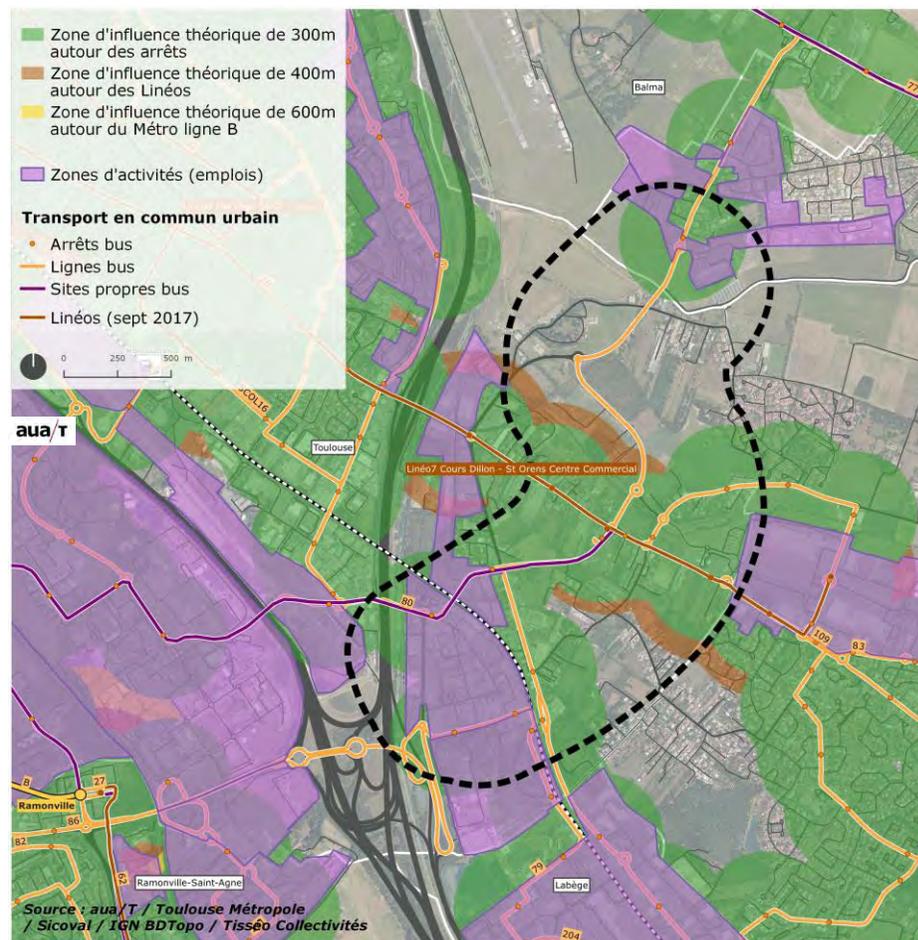
### Enjeux et perspectives

- Des aménagements en faveur de la circulation des bus et des modes actifs sur la RD2 et sur la partie Nord de la LMSE (entre RD2 et terminus Linéo 1)

# Diagnostic et enjeux mobilités



## Une bonne couverture géographique

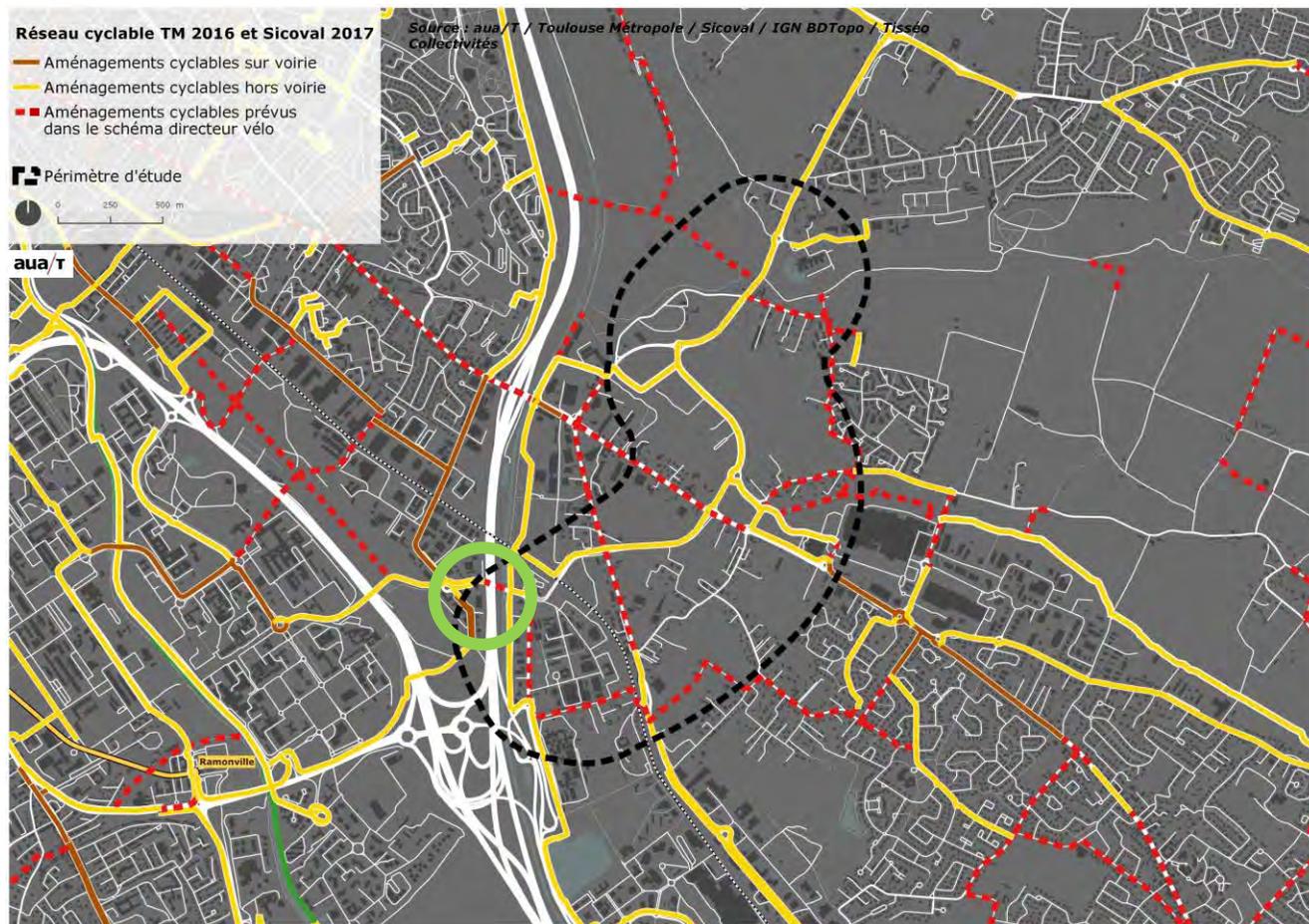


## Une desserte complète des populations et des zones d'emplois

- ✓ 72% des populations présentes sur le secteur d'étude sont dans les aires d'influence de desserte des TC
- ✓ 98% des emplois présents sur le secteur d'étude sont dans les aires d'influence de desserte des TC
- ✓ La principale zone « non desservie » l'est en raison de l'absence de point d'arrêt ; la création d'un ou deux points d'arrêts permettrait de couvrir la quasi-totalité de la zone

## Enjeux

- Accompagner le développement urbain par une desserte adaptée
- Créer des formes urbaines pour favoriser la marche à pied (notamment vers les TC)
- Améliorer les liaisons modes actifs vers les TC



**Des aménagements inégaux ou inexistants sur les principales pénétrantes traversant le secteur d'étude**

- ✓ Pas d'équipement sur la RD2 (Route de Revel) ni sur la RD16 (Route de Labège)
- ✓ Une voie verte le long de la Saune

**Une coupure des aménagements cyclables sur la LMSE sur un tronçon située entre la traversée de la voie ferrée et celle de la rocade Est**

### Enjeux et prospective

- Résorber les nombreuses discontinuités présentes sur le réseau cyclable actuel
- Répondre à la demande accrue de se déplacer en vélo en toute sécurité
- Connecter le secteur aux territoires urbains à proximité:
  - Labège, au centre-ville de Saint-Orens
  - Créer des franchissements vélos pour la connexion à Montaudran, vers la 3<sup>ème</sup> ligne de métro
- Le développement d'un réseau REV (Réseaux Express Vélo) à prendre en compte pour relier la proche périphérie au centre urbain toulousain
- Déployer des aires de stationnements vélo et du jalonnement
- Adapter le stationnement vélo au regard de la fréquentation des arrêts TC (casiers sécurisés, simples arceaux..)

○ Interruption des aménagements cyclables sur LMSE

**Actuelle traversée très routière de l'échangeur de Montaudran**



# Diagnostic et enjeux mobilités



## Aménagements piétons dans la ZAC Malepère et stations bus

Des aménagements piétons prévus dans la ZAC qui offrent un nouveau maillage et une continuité d'aménagement aujourd'hui inexistante

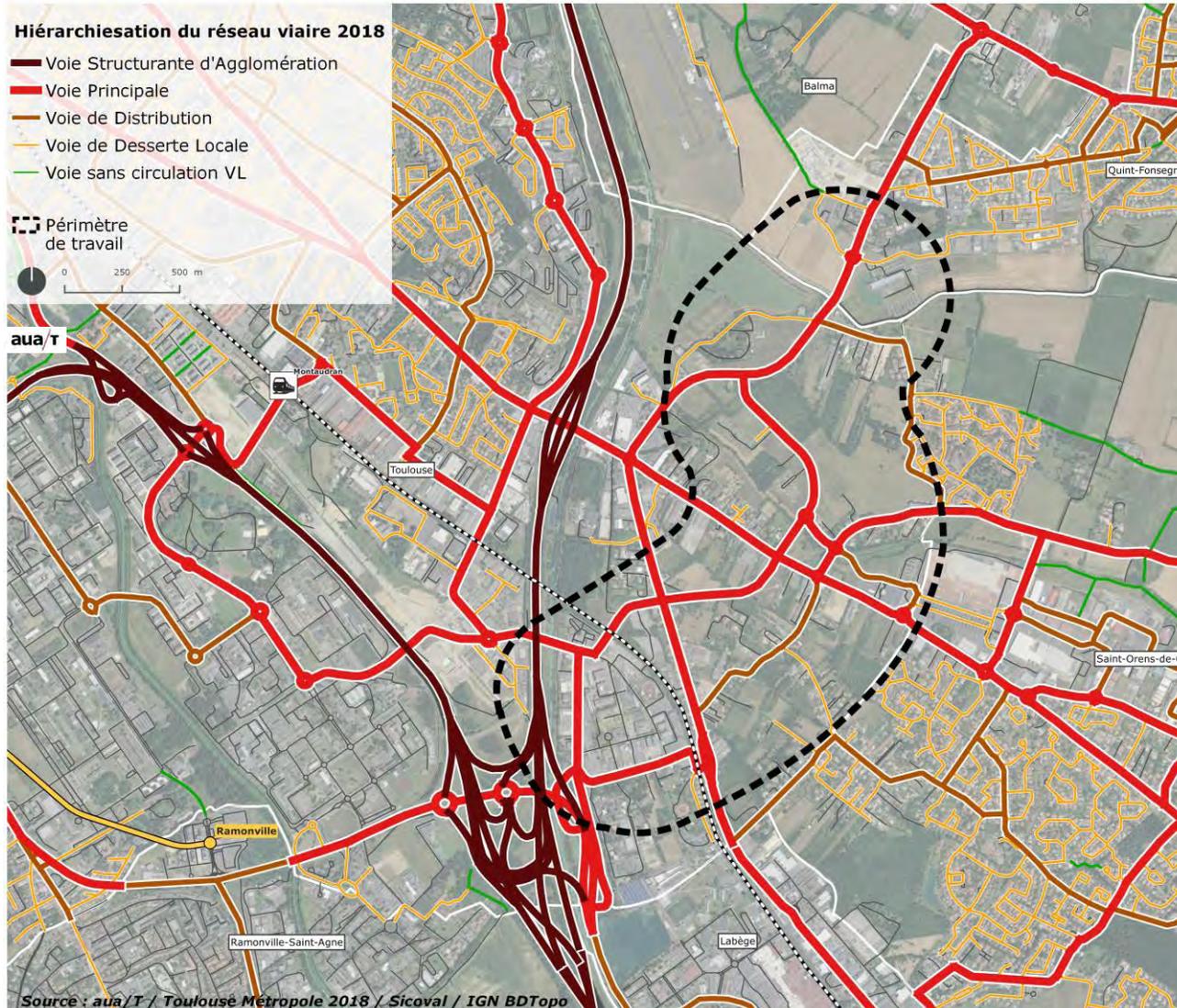
Mise en place de zones 30 sur le réseau de desserte à créer

### Enjeux et prospective

Inciter l'utilisation des modes actifs à travers le développement d'un maillage et de continuités piétonnes

Inciter les promoteurs à réaliser des accès piétons dans leurs opérations vers les axes de transport en commun

# Diagnostic et enjeux mobilités



## Actuellement, un réseau de voirie structuré et contraint

Une double accessibilité à la rocade à proximité immédiate

Un réseau de voiries structurantes d'agglomération, la RD2 (Route de Revel) et la RD16 (Route de Narbonne)

Une transversale multimodale: le LMSE

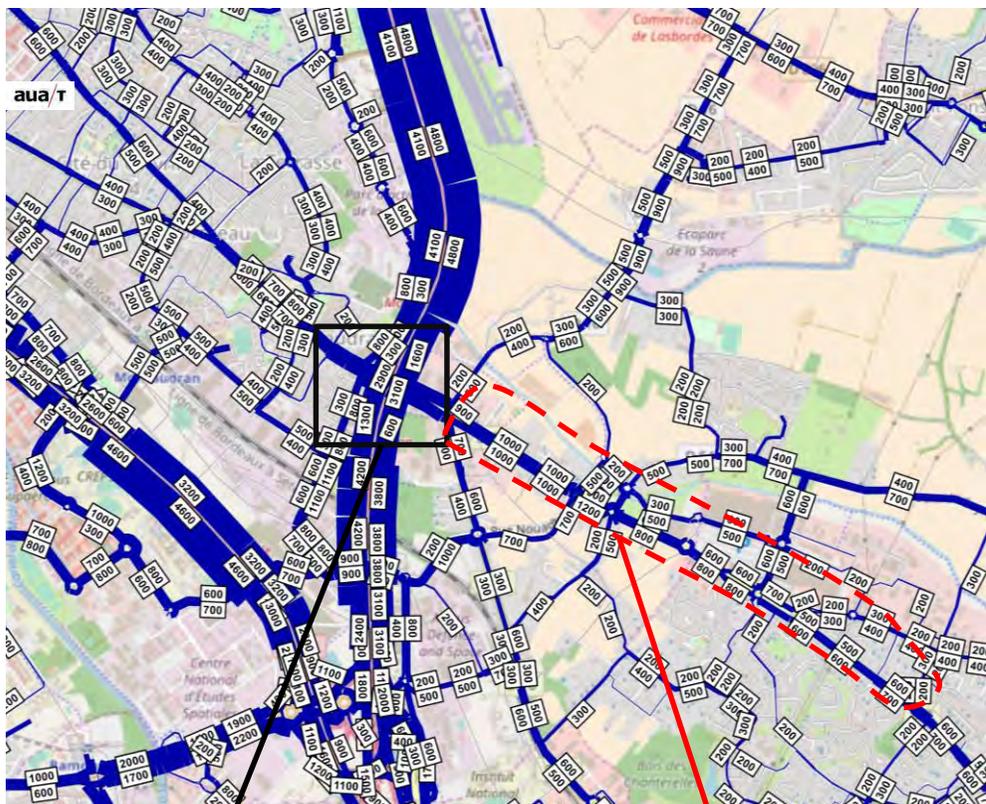
Un réseau de voiries secondaires peu maillé

Des carrefours stratégiques: RD2/RD16, RD2/LMSE et RD16/LMSE

### Enjeux

- L'échangeur de Montaudran comme point d'entrée et sortie majeur du secteur
- Le manque de maillage du réseau secondaire qui entraîne une convergence des flux sur le réseau structurant d'agglomération
- LMSE un axe de diffusion majeur

# Diagnostic et enjeux mobilités



Source Estimation des trafics 2017 via le modèle Système de Gestion Globale des Déplacements (SGGD)

**L'échangeur de Montaudran, un accès stratégique et contraint en heures de pointe**

**La RD2, une voirie fortement sollicitée en heures de pointe**

## Un trafic en 2017 élevé en heures de pointe (SGGD)

**Un réseau de voiries contraint pouvant entraîner une saturation en heures de pointe**

- ✓ Les voiries primaires de transit et les voiries structurantes sont fortement sollicitées aux heures de pointe
- ✓ La RD2 (Route de Revel) possède des trafics très élevés en heures de pointe

**Une fluidité du réseau qui dépend de la saturation de la rocade**

- ✓ En heure de pointe, les équilibres sont précaires et au moindre incident sur la rocade, des ralentissements sont à prévoir sur le réseau à proximité
- ✓ La fluidité au niveau des points de connexion stratégiques est elle aussi dépendante du trafic sur la rocade

## Enjeux

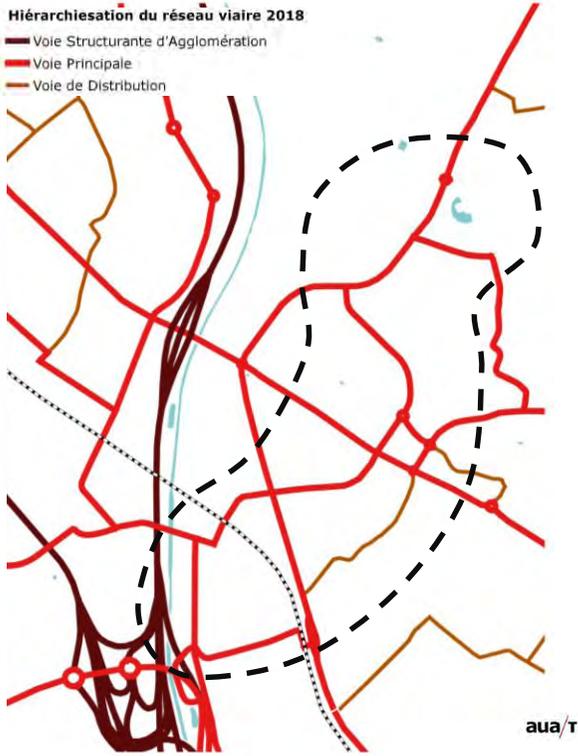
- Apaiser les voiries à fort trafic lié à la proximité de la rocade
- Améliorer le fonctionnement des carrefours stratégiques
- Prendre en compte l'état actuel des trafics lors de l'élaboration de la nouvelle organisation routière liée aux projets en cours (Jonction EST et son nouvel échangeur)

# Diagnostic et enjeux mobilités

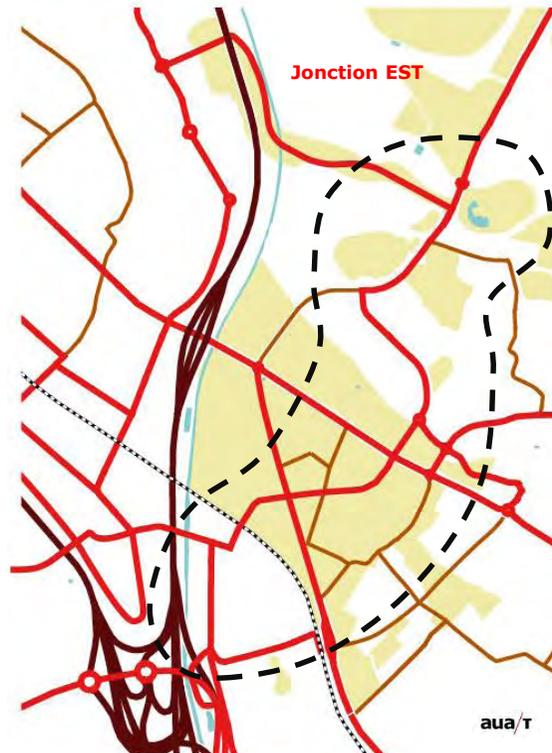
## Une circulation et une organisation du réseau viaire à repenser

### Hierarchisation du réseau viaire 2018

- Voie Structurante d'Agglomération
- Voie Principale
- Voie de Distribution

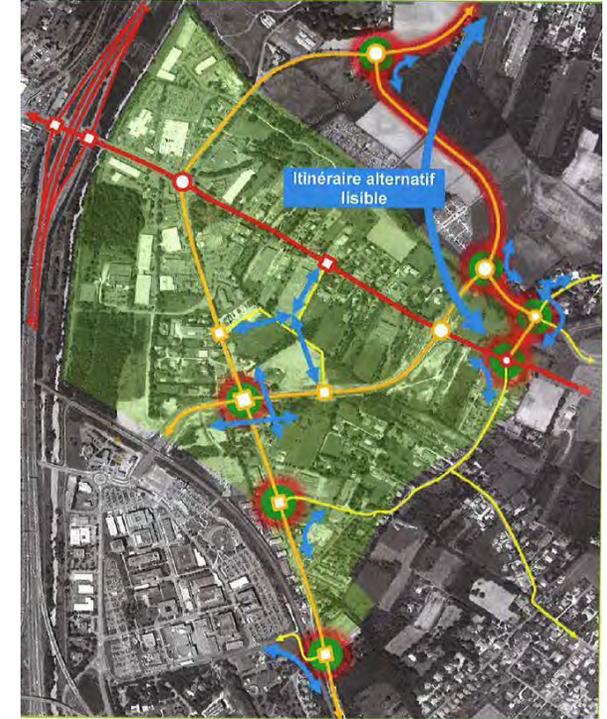


Organisation routière actuelle



Organisation routière future (prise en compte des projets structurants)

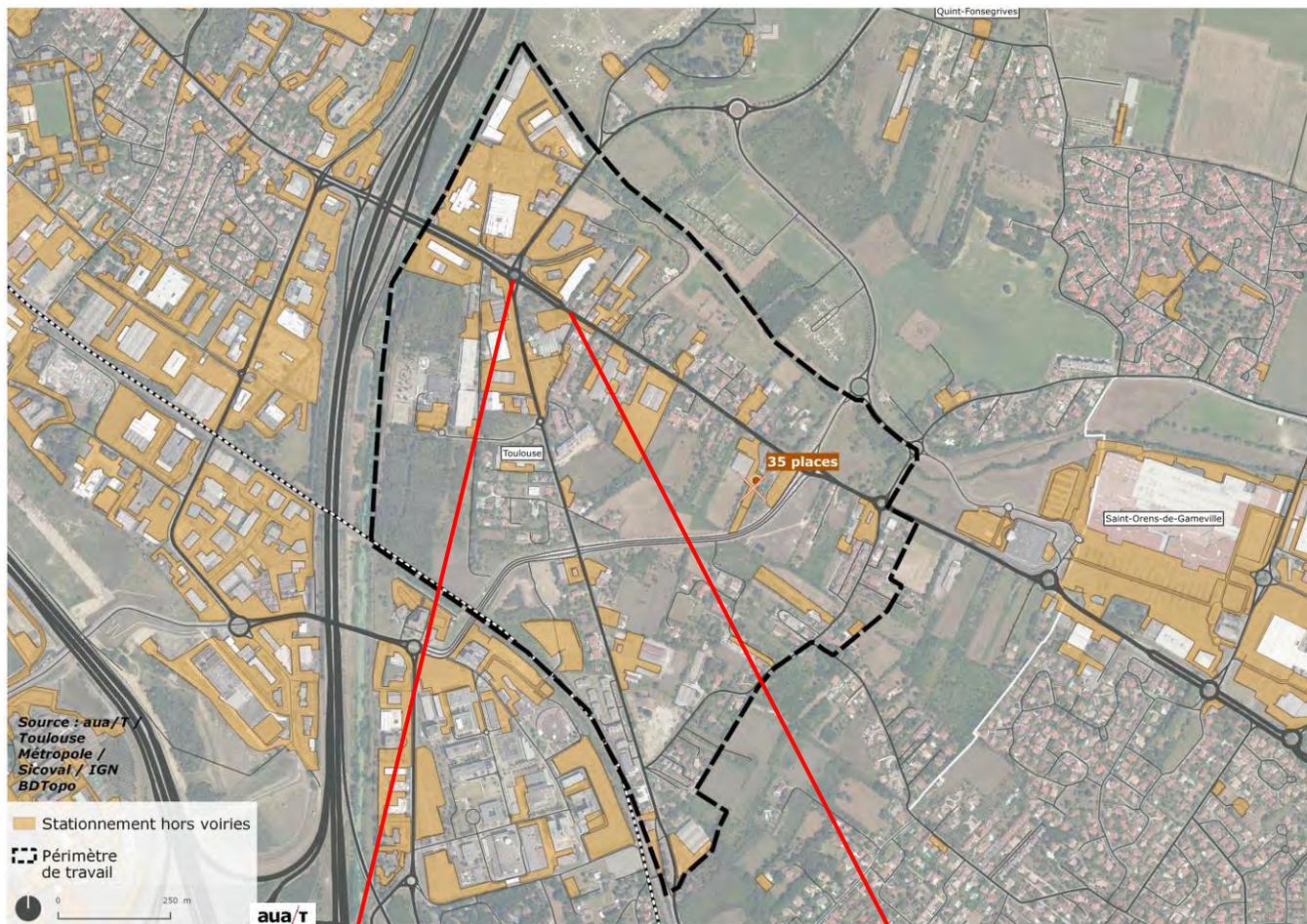
### Principales conclusions de l'étude de desserte ZAC Malepère / Egis 2016



### Enjeux et perspectives

- Repenser les aménagements routiers pour assurer les évolutions futures du trafic
- Prendre en compte la nouvelle accessibilité à la rocade via la Jonction Est, permettant de créer un itinéraire alternatif pour le transit via l'avenue de Gameville et la Jonction Est dans l'objectif de pacifier la Route de Revel ainsi que l'accès à l'échangeur de Montaudran
- Réaménager les carrefours de la LMSE
- Créer de nouvelles voiries dites « principales » notamment au niveau de la zone d'activités de la Plaine et de Toulouse Montaudran Aérospace pour répartir les flux vers les 3 accès au périphérique
- Créer de nouvelles voiries de distribution à l'intérieur de la ZAC Malepère et sur le secteur des Carmes
- Prendre en compte la mise en service de la TAE et du CLB, qui peuvent avoir un impact positif sur le volume de trafic sur les radiales
- Imposer une nouvelle hiérarchisation du réseau en lien avec la diversité des mobilités, notamment en préservant les possibilités d'insertion des TC

# Diagnostic et enjeux mobilités



## Des accès riverains influant l'organisation routière

### Un foncier important dédié au stationnement et difficilement mobilisable

- ✓ De grandes emprises foncières au plus près des entreprises, des commerces ou des principaux équipements du secteur
- ✓ Des sorties parkings pour les résidences directement sur les voiries structurantes d'agglomération
- ✓ Un P+R à l'arrêt Malepère de 35 places

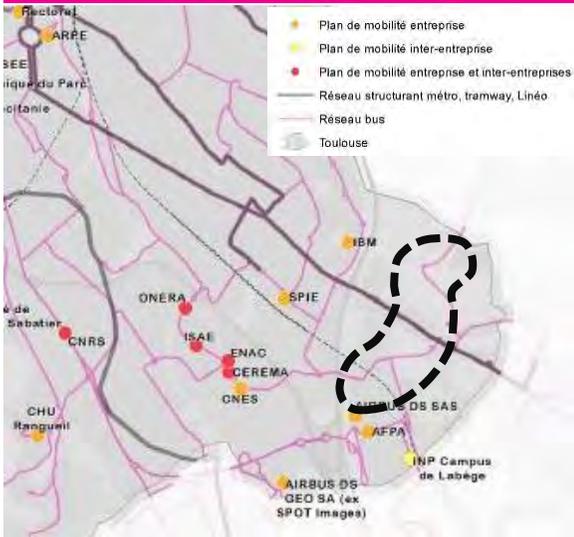
### Enjeux

- Repenser l'organisation du stationnement lors de l'élaboration des futurs projets : mutualisation des parkings, inciter à la dépose et reprise minute
- Organiser les accès riverains pour limiter les accès directs sur le tracé du Linéo7
- Optimiser le foncier disponible notamment celui dédié à la voiture



# Diagnostic et enjeux mobilités

## Plans de mobilité au 31/12/2017 Secteur Centre (Toulouse)

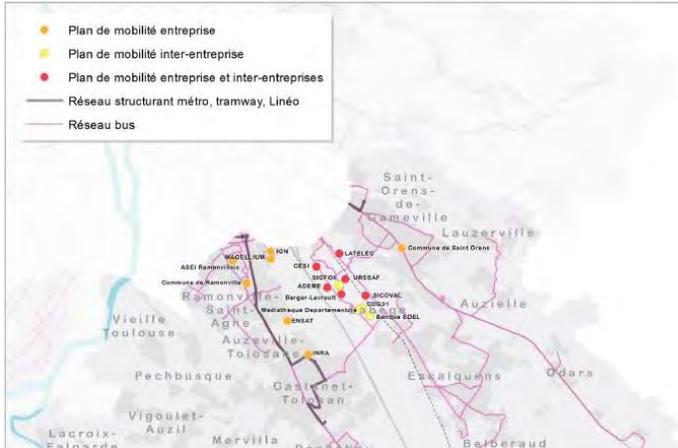


## De nombreux Plans de Mobilités d'Entreprises

### Un dispositif en développement sur l'agglomération

- ✓ Une démarche qui vise à inciter les salariés d'une entreprise à réduire l'usage de la voiture individuelle au profit d'autres modes de transport moins polluants
- ✓ Une démarche à l'initiative de l'employeur et mise en place à l'échelle d'un établissement ou d'un groupement d'établissement
- ✓ Des enjeux environnementaux, économiques, managériaux et sociaux

## Plans de mobilité au 31/12/2017 Secteur Sud-Est



Source : extraits de l'Observatoire des plans de Mobilité 2017 Tisséo SMTC



Principales caractéristiques des entreprises ayant adopté un plan de mobilité d'entreprises

Source : Observatoire des plans de Mobilité 2017 Tisséo SMTC

## Covoiturage

- ✓ Une aire de covoiturage au niveau du Lycée Général et Technologique Pierre-Paul Riquet sur la commune de St-Orens-de-Gameville

### Enjeux

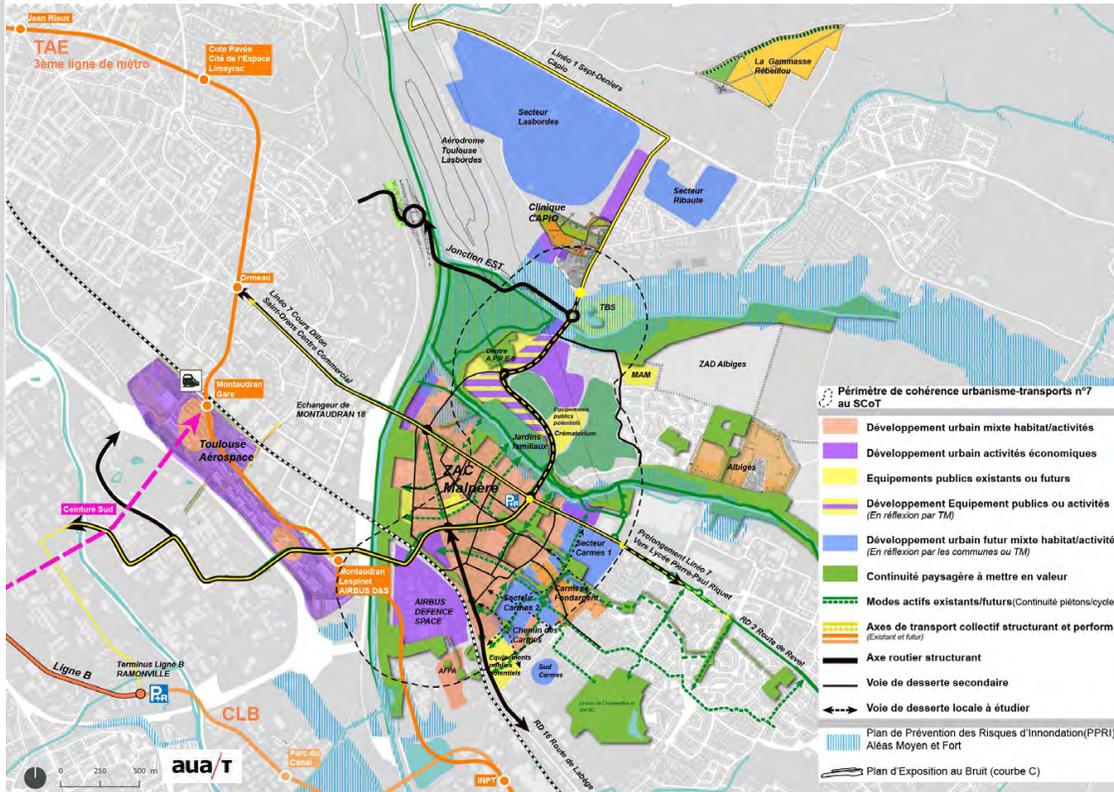
- ✓ Permettre aux entreprises de mettre en place des solutions alternatives à la voiture pour leurs salariés
- ✓ Développer de nouvelles aires de covoiturage au plus près des entreprises

<b>Leviers du projet Mobilités 2020.2025.2030</b>	<b>Enjeux du secteur d'étude</b>	<b>Pistes d'actions et perspectives</b>
Levier du report modal transport en commun et intermodalité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter des réponses adaptées à la diversité des déplacements du secteur</li> <li>• Des arrêts TC accessibles par les modes actifs</li> <li>• <b>Préserver les possibilités d'insertion des TC</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Compléter le pôle d'échanges existant de Malepère, principal lieu de diffusion du secteur avec des services diversifiés</b></li> <li>• Aménager les principales voiries du secteur pour permettre une <b>exploitation des bus plus fluide et ainsi valoriser l'usage des lignes</b></li> <li>• Maintenir un réseau TC multidirectionnel permettant de rejoindre les principaux équipements extérieurs au secteur</li> <li>• Valoriser le <b>niveau d'offre existant</b> sur la LMSE et structuration du principe de connexion entre le secteur Malepère et la 3<sup>ème</sup> ligne de métro</li> </ul>
Levier du report modal modes actifs et partage de l'espace public	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner le report modal de la voiture vers les autres modes actifs</li> <li>• Répondre à la demande accrue de se déplacer en vélo en toute sécurité</li> <li>• Permettre aux entreprises de mettre en place des solutions alternatives à la voiture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Connecter le secteur aux territoires urbains à proximité (Labège / centre-ville de Saint-Orens)</li> <li>▪ Créer des franchissements vélos pour la connexion Montaudran (3<sup>ème</sup> ligne de métro)</li> <li>▪ Développement <b>d'un</b> maillage et des continuités piétonnes</li> <li>▪ Développement <b>d'un</b> maillage et des continuités cyclables</li> <li>▪ Déployer des aires de stationnement vélo et du jalonnement</li> <li>▪ Adapter le stationnement vélo au regard de la fréquentation des arrêts TC</li> <li>▪ Inciter les promoteurs à réaliser des accès piétons dans les opérations en cours et futures au niveau des axes TC</li> </ul>
Levier de la cohérence urbanisme/mobilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Coordonner l'urbanisation et</b> une desserte tous modes adaptée dans le temps et en fonction des besoins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation du pacte urbain du secteur</li> <li>• <b>Gérer l'aménagement</b> multimodes des principaux axes en lien avec le développement des projets</li> <li>• Privilégier une organisation urbaine (formes urbaines) favorisant les modes alternatifs</li> </ul>
Levier de l'organisation des réseaux routiers et des stationnements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hiérarchisation du réseau en lien avec la diversification des mobilités</li> <li>• Favoriser les usages alternatifs à la voiture solo</li> <li>• Repenser les aménagements routiers pour assurer les évolutions futures du trafic liées au développement urbain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une nouvelle accessibilité à la rocade via la Jonction EST permettant de créer un itinéraire alternatif pour le transit dans le but de pacifier la <b>route de Revel ainsi que l'accès à l'échangeur de Montaudran</b></li> <li>• Améliorer les connexions et certains carrefours sur la LMSE</li> <li>• <b>Créer un maillage de nouvelles voiries à l'intérieur de la ZAC Malepère</b> et sur le secteur des carmes</li> <li>• <b>Une organisation du stationnement à repenser lors de l'élaboration des futurs projets</b> : mutualisation des parkings, inciter à la dépose et reprise minute...</li> </ul>

## **3. Le scénario cible**

# Scénario cible de développement urbain au-delà de 2030

Un territoire qui participe au rayonnement de la porte métropolitaine « Méditerranée »



## DES ORIENTATIONS URBAINES POUR UN PROJET GLOBAL

### Des ambitions urbaines

- Créer un véritable quartier de ville par la mise en réseau d'équipements structurants en lien avec le reste de l'agglomération
- Organiser une continuité urbaine harmonieuse entre Toulouse et la périphérie proche
- Requalifier des coupures urbaines entre Toulouse et les premières communes de l'agglomération afin de mettre un terme au mitage du territoire
- Renforcer et intégrer au projet global les pôles d'emplois existants ou en cours de développement
- Utiliser le projet Malepère pour créer une véritable dynamique urbaine
- Prendre en compte l'évolutivité des îlots et leurs intensifications dans le temps (mutation foncière à anticiper) au travers d'une organisation urbaine.

### Des valeurs paysagères

- Mettre en valeur les grandes entités paysagères, Hers, Marcaissonne, Saune (Parc de la Marcaissonne, bois et lac des Chanterelles, les abords de l'Hers, ...), par leur mise en réseau et générer des espaces de respirations et de loisirs
- Intégrer le végétal dans les îlots de constructions et les espaces publics

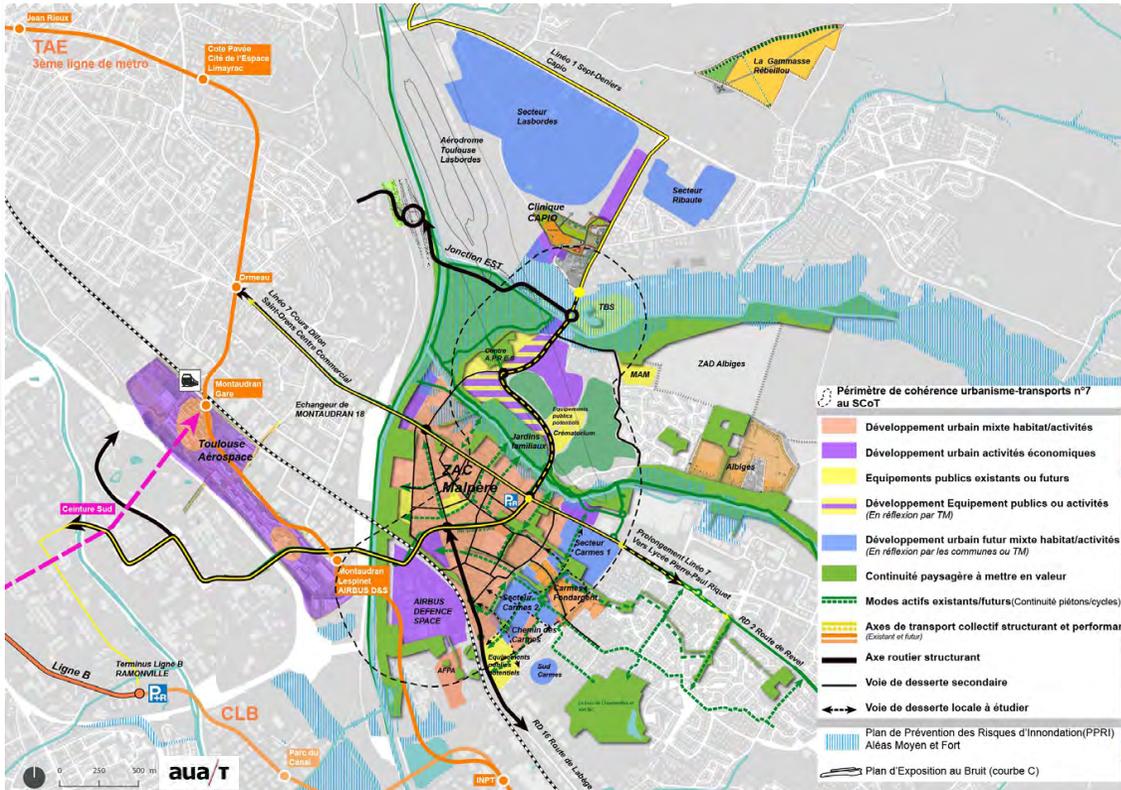
### Des espaces publics vecteurs de qualité urbaine

- Mettre en place ou renforcer des équipements et espaces publics générateurs d'identité pour une nouveau quartier
- Construire une identité propre au territoire correspondant à une entrée de ville dynamique par les requalifications de la RD2, colonne vertébrale de cette porte métropolitaine
- Séquencer le paysage le long des axes structurants (RD2, RD16) afin de créer des repères urbains, places placettes, autour du pôle d'échanges de la LMSE,...

## DES OBJECTIFS DE QUALITE URBAINE

- Des espaces publics et polarités autour des stations de TC, sur la RD 2 et sur la LMSE
- Une diversité des formes et intensités urbaines sur l'ensemble des projets porteurs de mixité urbaine
- La promotion des circulations douces pour une Eco-mobilité
- La hiérarchisation du maillage viaire et cohésion urbaine
- Une intégration environnementale et paysagère

# Scénario cible mobilités au-delà de 2030



## DES ORIENTATIONS POUR DES MOBILITES PARTAGEES

### Levier report modal en transport en commun et intermodalité

- Intégration du Linéo 7 sur la RD2 dans sa traversée du projet Malepère
  - Améliorer la qualité de service du Linéo 7 en lien avec le développement urbain sur le secteur.
  - Aménager des couloirs bus sur la RD2 sur la partie de la ZAC Malepère voir au-delà
- Mise en service de la 3<sup>ème</sup> ligne de métro et restructuration du réseau
  - Valoriser le niveau d'offre existant sur la LMSE et principe de connexion entre le secteur Malepère et la 3<sup>ème</sup> ligne de métro au niveau de la station Montaudran-Lespinet-Airbus
- Aménager la LMSE entre RD2 et Junction EST en faveur de la circulation des bus
- Valoriser le pôle d'échanges de Malepère
- Adaptation du réseau bus pour desservir les futurs aménagements urbains

### Levier report modal modes actifs

- Créer un maillage piétons / cycles continu et sécurisé
- Traiter la liaison piétons-cycles entre la future station TAE Montaudran-Lespinet Airbus et le secteur via LMSE
- Mise en accessibilité des arrêts

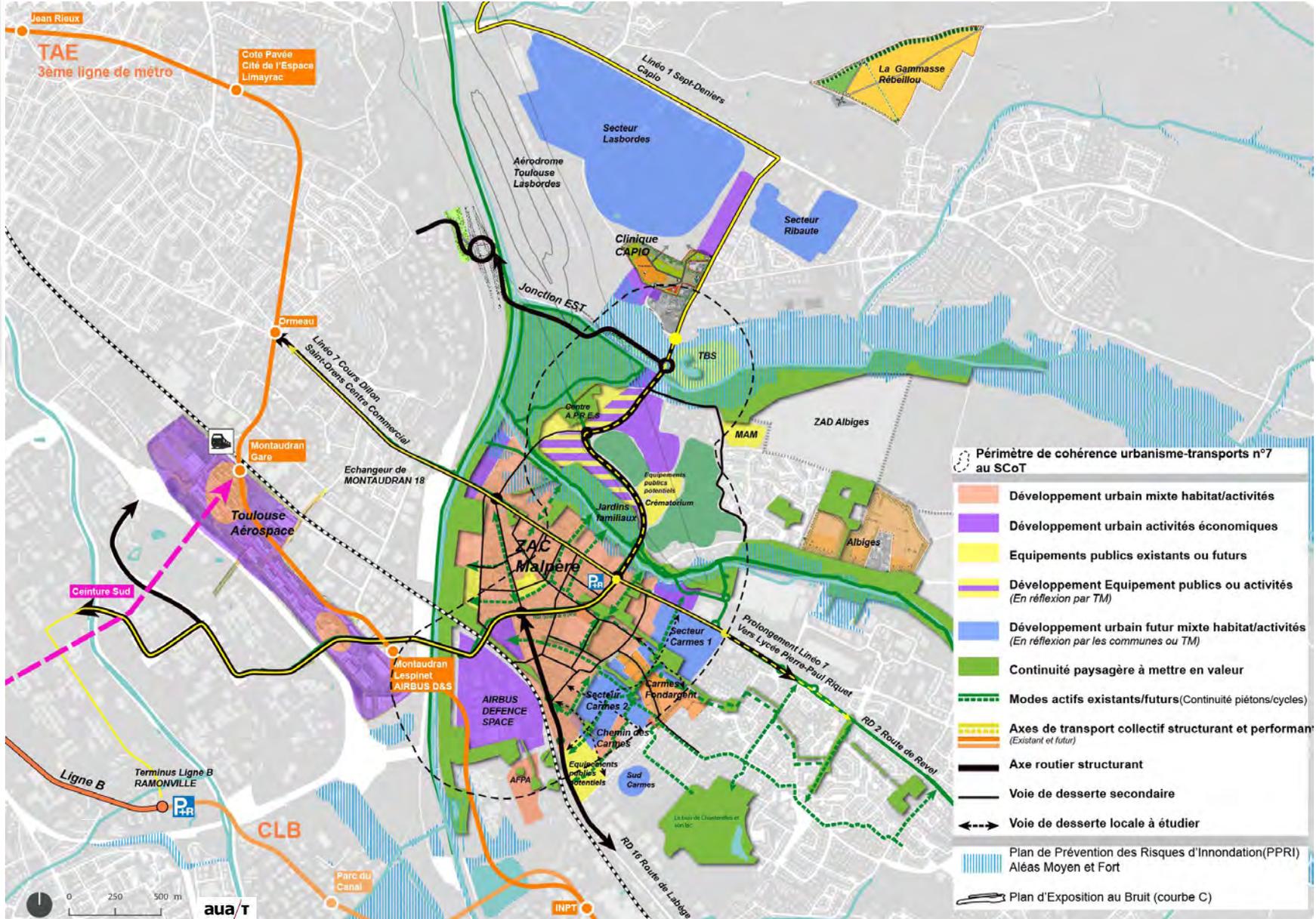
### Levier organisation des réseaux routiers et des stationnements

- Organiser et gérer le trafic routier vers la Junction Est via la LMSE pour alléger l'échangeur de Montaudran afin de:
  - Requalifier la RD2 en vue d'améliorer la circulation des bus et d'aménager au profit des modes actifs
  - Requalifier la RD16 en vue d'aménager au profit des modes actifs
- Création d'une voirie transversale dans le quartier des Carmes (principe de maillage)



# Scénario cible de développement urbain au-delà de 2030

## Un territoire qui participe au rayonnement de la porte métropolitaine « Méditerranée »



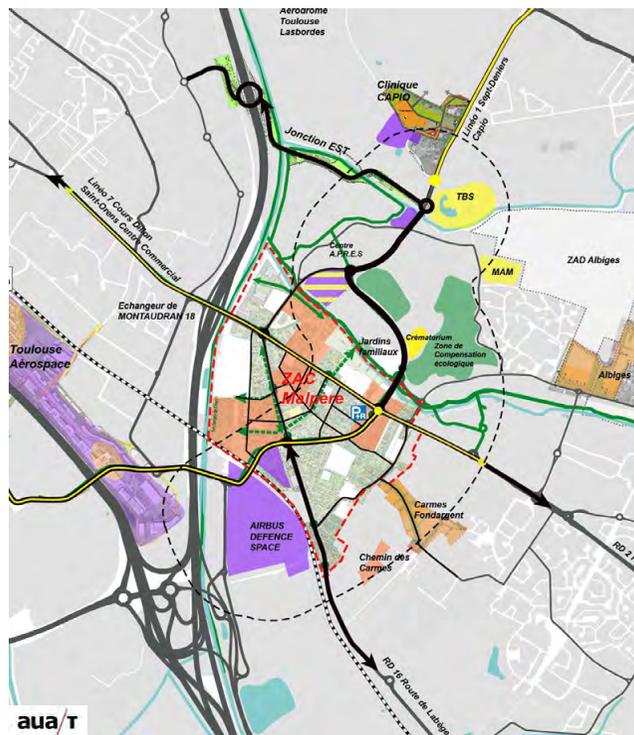


## **4. Phasage du développement urbain et scénarios de mobilités**

# Proposition de phase

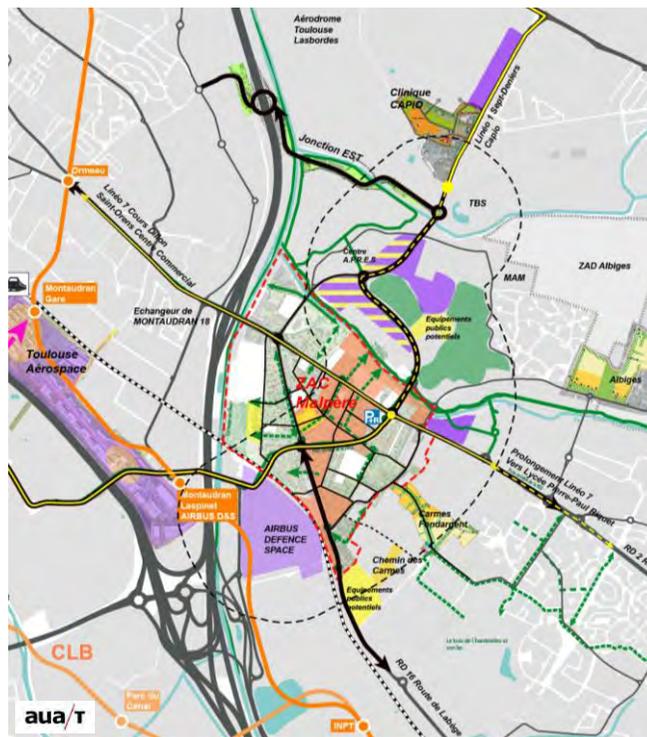
## **Court terme**

**De 2013 à 2024**



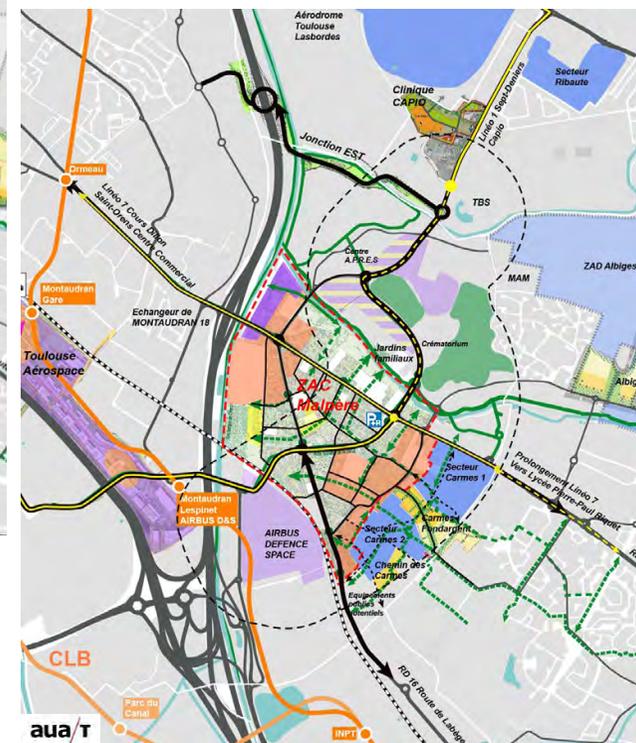
## **Moyen terme**

**De 2024 à 2030**



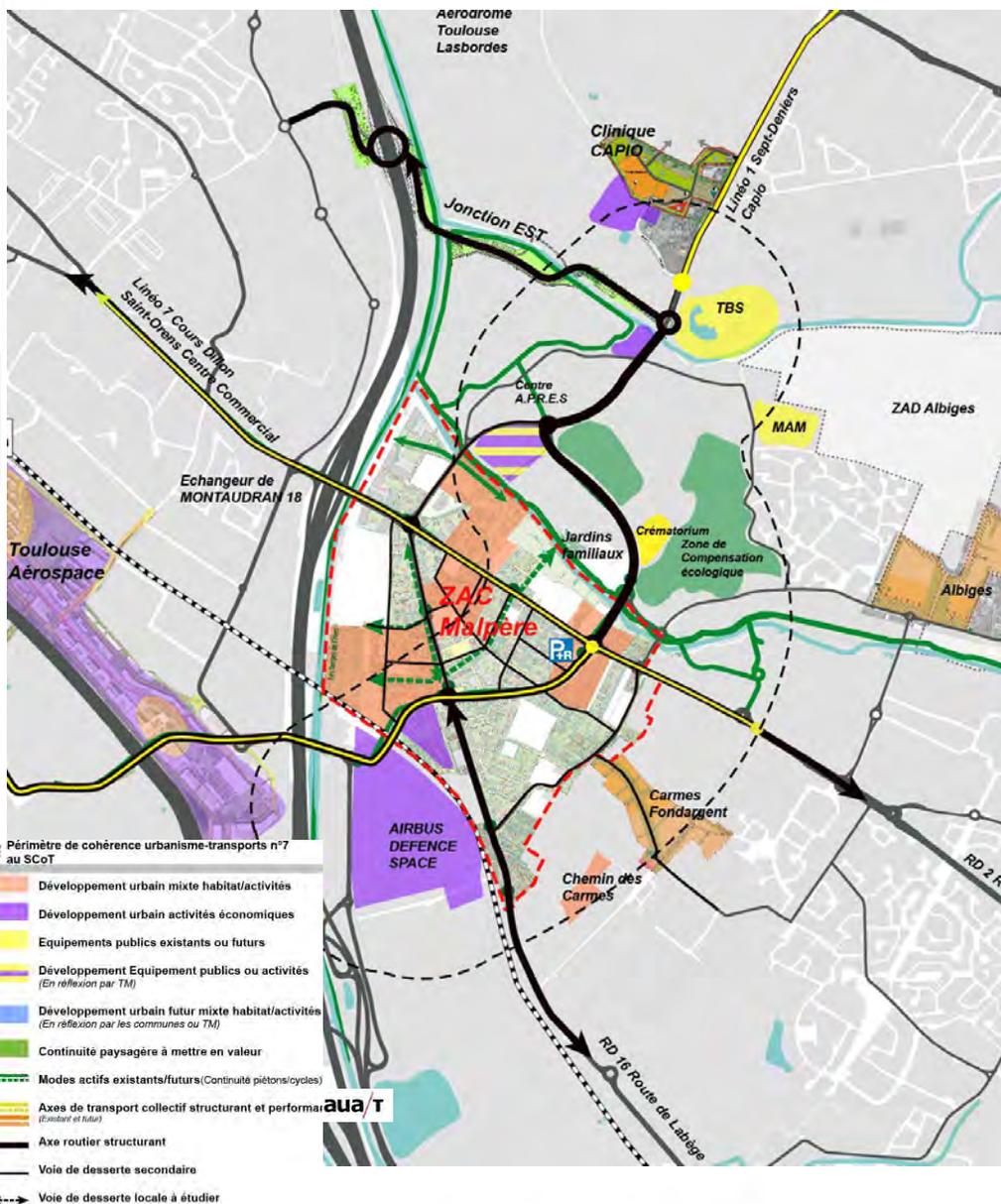
## **Long terme**

**Au-delà de 2030**



# Proposition de phase

## Court terme de 2013 à 2024



## Développement urbain

### Les projets de logements

- ZAC Malepère : 1 630 logts
- Secteur Carmes-Fondargent : 150 logts
- Secteur Chemin des Carmes : 200 logts seniors
- Autres opérations: 230 logts

**4 200 Individus**

### Les projets d'activités économiques

- ZAC Malepère : 950m2 de SP Activités économiques
- Marcaissonne : 4ha Activités économiques (45 emploi/ha sur 30% du secteur)
- Quint/Ouest Av. José Cabanis : **Projet d'activités tertiaire** (10 000m2 SP)
- Toulouse : Airbus Defence Space : 100 000m2 de SP  
Rue des Cosmonautes : 12 400m2 de SP
- Marcaissonne : 1800m2 de SP

**5 200 Individus**

### Les équipements publics

- ZAC Malepère : 3 800m2 (Groupe scolaire : 8 maternelles, 10 élémentaires + CLAE et ADL)
- Quint : Clinique Capiro  
Extension TBS
- Toulouse : Crématorium
- Saint-Orens : Maison des Arts Martiaux

**500 Individus**

## Projets mobilités

### Levier report modal transport en commun et intermodalité

- Mises en service du Linéo 7 (sept 2017) et du prolongement du Linéo 1 jusqu'à Capiro (2019)
- **Maintien d'un réseau TC** multidirectionnel permettant de rejoindre les équipements extérieurs
- **Valorisation du niveau d'offre existant** sur la LMSE et du pôle d'échanges de Malepère
- Etude du prolongement du linéo 7 jusqu'au lycée de Saint-Orens

### Levier report modal modes actifs

- Aménagements progressifs des cheminements piétons / Cycles dans la ZAC et vers les arrêts TC
- Mise en accessibilité des arrêts de TC

### Levier organisation des réseaux routiers et des stationnements

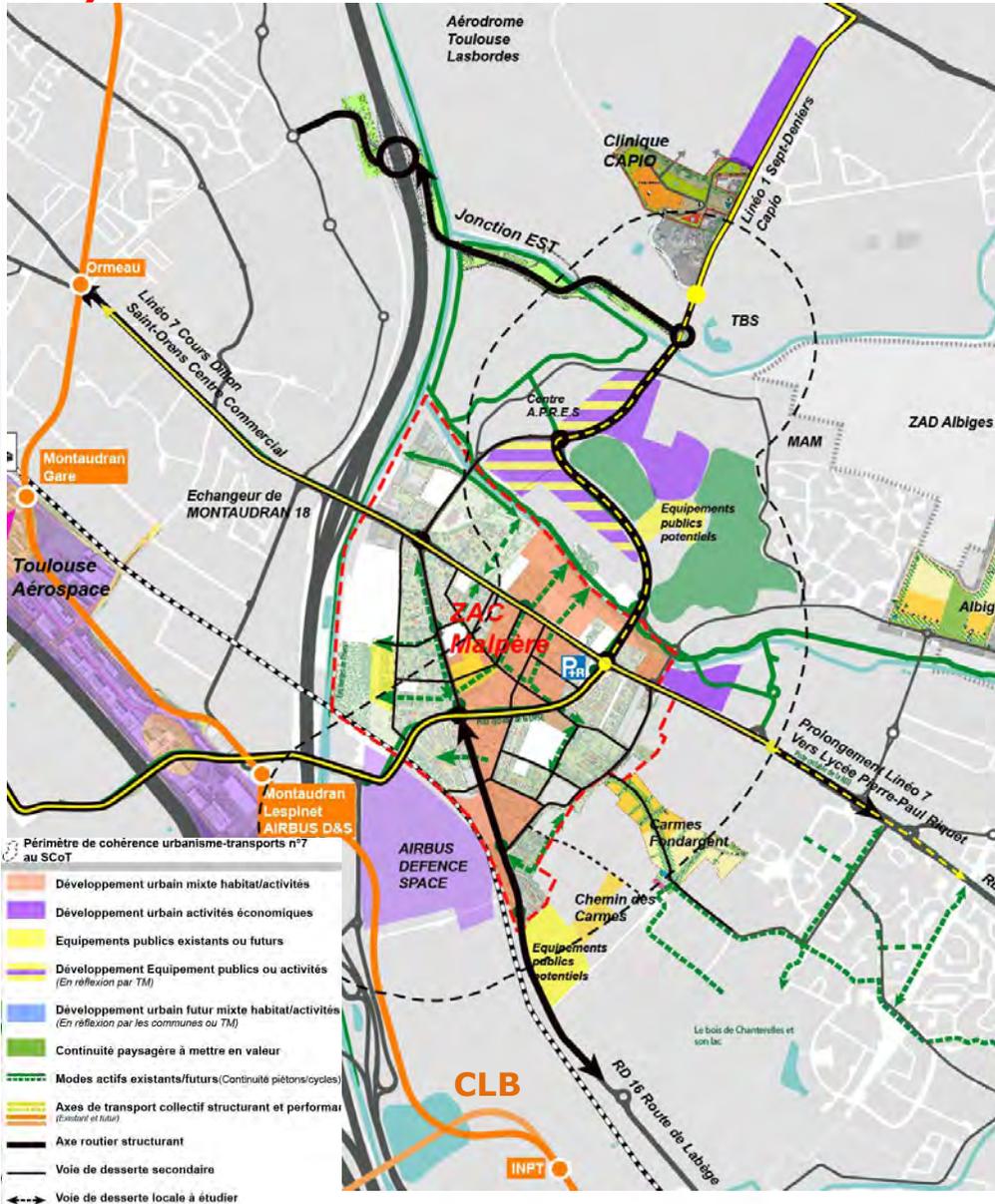
- Mise en service de la Jonction EST (2022-2024)
- Mise en service progressive du maillage viaire de la ZAC Malepère
- Requalification de voiries (hors ZAC)
- **Mise en service d'un nouveau maillage** dans la ZAC Toulouse Montaudran Aérospatiale et dans la ZA de la Plaine
- Requalification de l'échangeur de Lespinet
- Mise à 2X3 voies du périphérique entre Ranguel et Lespinet

# Proposition de phase

## Moyen terme: de 2024 à 2030

## Développement urbain

## Projets mobilités



### Les projets de logements

- ZAC Malepère: 2 320 Logts
- Autres opérations: 200 Logts

**5 000 Individus**

### Les projets d'activités économiques

- ZAC Malepère: 36 500m<sup>2</sup> de SP Activités économiques
- Quint Chemin Ribaute : 10 000m<sup>2</sup> de SP Activités économiques
- Marcaissonne : 10ha Activités économiques (45 emploi/ha sur 40% du secteur)
- Toulouse RD2 : 3ha Activités économiques (45 emploi/ha)

**2 500 Individus**

### Les équipements publics

- ZAC Malepère : 12 700m<sup>2</sup> (Gymnase, Bibliothèque, Petite enfance, Seniors,...)
- Marcaissonne : 6ha (50% du secteur)
- Route de Labège (RD 16) : 5ha

**200 Individus**

### Levier report modal transport en commun et intermodalité

- Mises en service de Toulouse Aérospace Express (TAE) et du CLB (2024)
- Valorisation du niveau d'offre existant sur la LMSE
- Principe de connexion entre le secteur Malepère et la 3<sup>ème</sup> ligne de métro
- Aménagements de la RD2 en faveur de la circulation des bus du Linéo7
- Aménagements en faveur de la circulation des bus entre la RD2 et la jonction est
- Adaptation du réseau bus pour desservir les futurs aménagements urbains (*conditionnés aux cheminements à travailler pour rejoindre les nouveaux arrêts*)
- Mise en service du prolongement du Linéo 7 conditionnée au développement urbain de Saint-Orens

### Levier report modal modes actifs

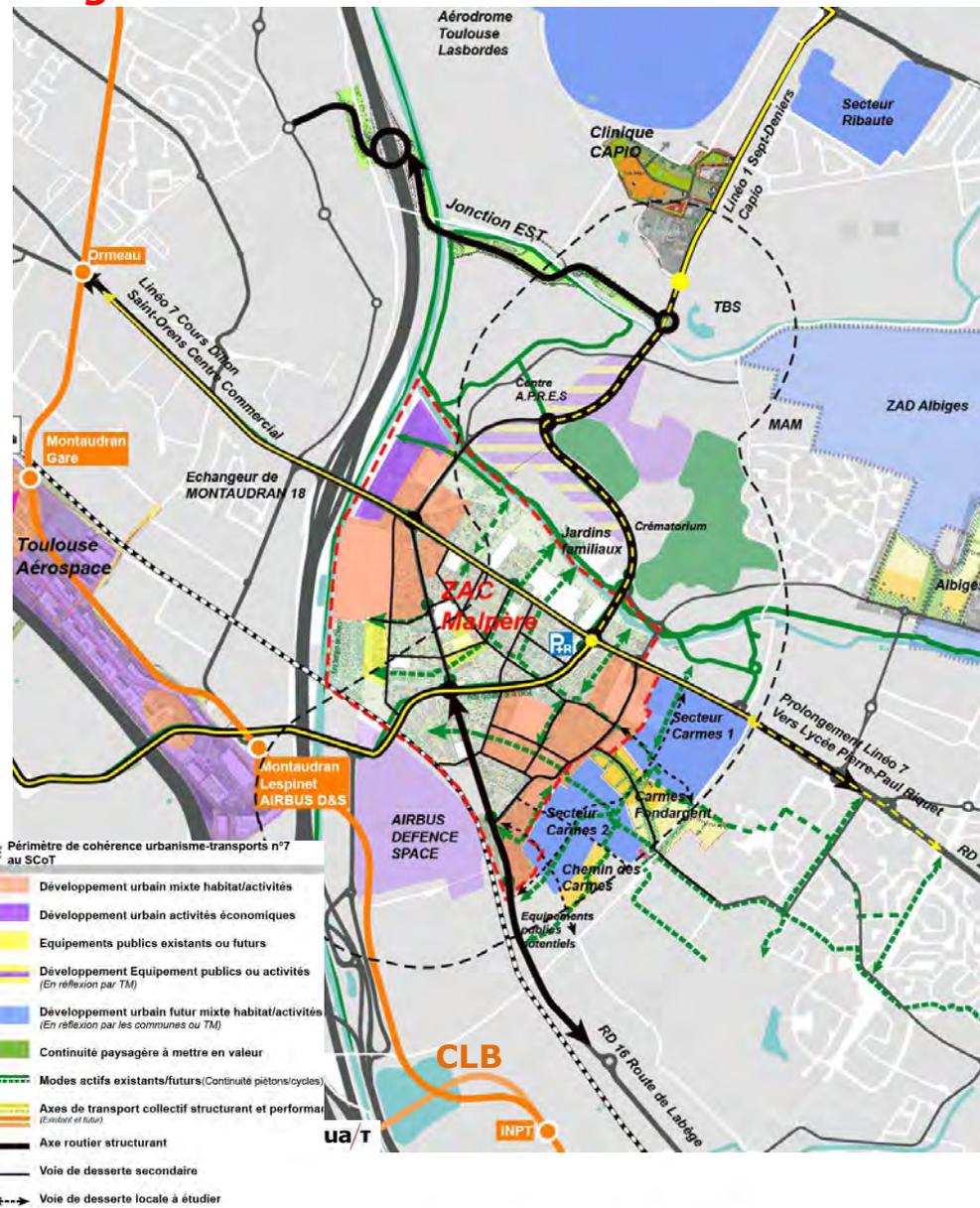
- Traitement de la liaison piétons-cycles entre la future station TAE de Montaudran-Lespinet Airbus et le secteur via LMSE
- Aménagements progressifs des cheminements piétons / Cycles dans la ZAC et sur RD2 et RD16
- Poursuite de la mise en accessibilité des arrêts de TC et cheminements
- Etude sur le traitement de la liaison piétons-cycles entre le secteur étudié et la future station TAE/CLB de NPT à Labège

### Levier organisation des réseaux routiers et des stationnements

- Mise en service progressive du maillage viaire de la ZAC Malepère
- Etude de l'amélioration du franchissement de la voie ferrée au sud du Palays

# Proposition de phase

## Long terme : Au-delà de 2030



## Développement urbain

### Les projets de logements

- ZAC Malepère Phase 3/4/5 : 2 760 Logts
- Secteur Carmes 1 et 2 (26ha) : 1 800 Logts
- Autres opérations: 200 Logts

**9 500 Individus**

### Les projets d'activités économiques

- ZAC Malepère Phase 3/4/5 : 52 550m<sup>2</sup> de SP
- Marcaissonne : 3 ha Activités économiques (45 emploi/ha sur 40% du secteur)

**2 200 Individus**

### Les équipements publics

- ZAC Malepère Phase 3/4/5 : 2 500m<sup>2</sup>
- Marcaissonne : 4ha

**100 Individus**

## Projets mobilités

### Levier report modal transport en commun et intermodalité

- Poursuite de l'amélioration de la qualité de service du Linéo 7 en lien avec le développement urbain sur le secteur.
- Poursuite de la valorisation du niveau d'offre sur la LMSE au regard du développement urbain
- Poursuite de l'adaptation du réseau bus en accompagnement du développement urbain

### Levier report modal modes actifs

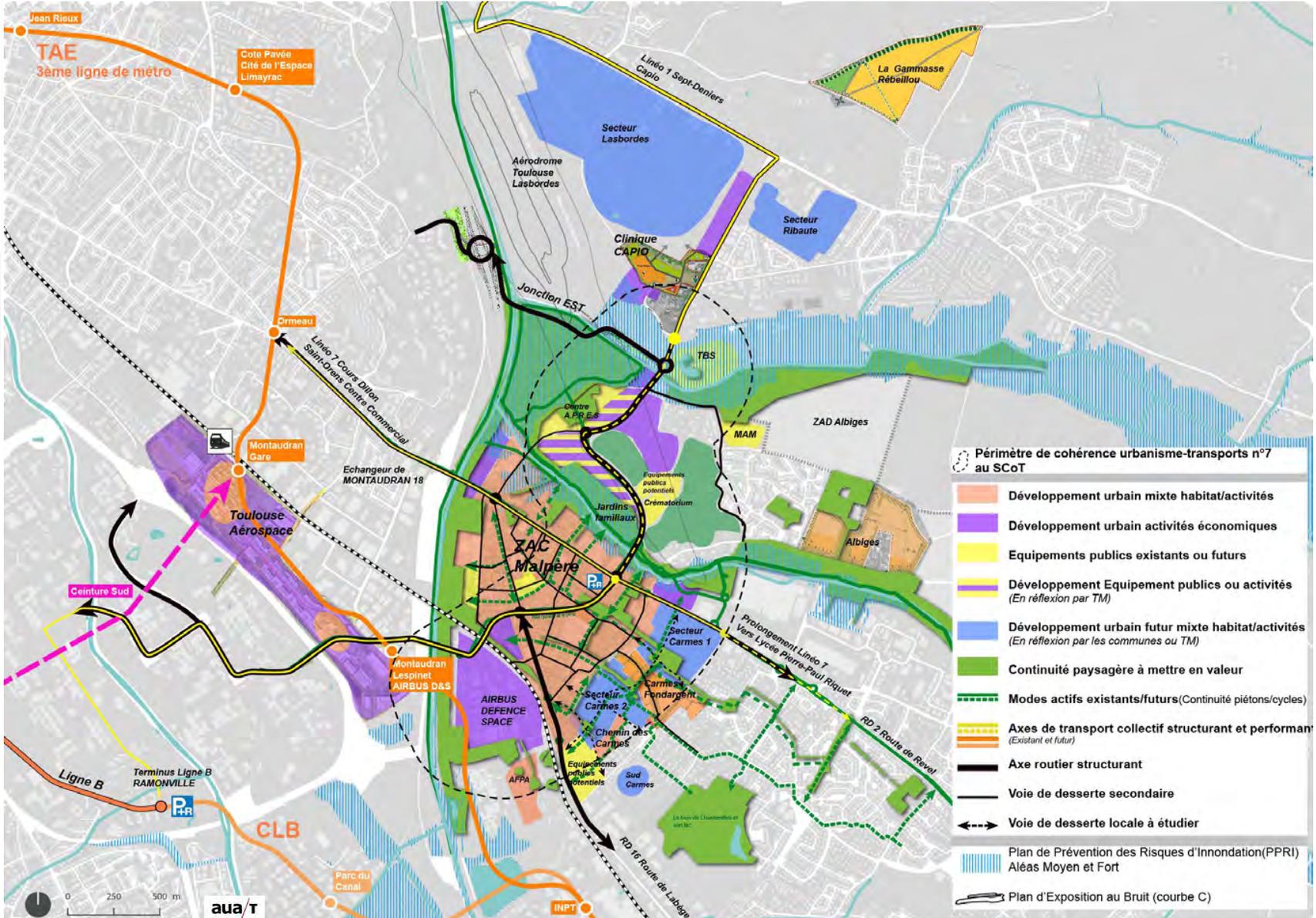
- Aménagements progressifs des cheminements piétons / cycles dans la ZAC et sur RD2 et RD16
- Poursuite de la mise en accessibilité des arrêts de TC

### Levier organisation des réseaux routiers et des stationnements

- Renforcement de la capacité de la LMSE pour le trafic
- Mise en service progressive du maillage viaire de la ZAC Malepère
- Création d'une voirie transversale dans le secteur des Carmes en lien avec l'urbanisation

# Scénario cible de développement urbain au-delà de 2030

Un territoire qui participe au rayonnement de la porte métropolitaine « Méditerranée »

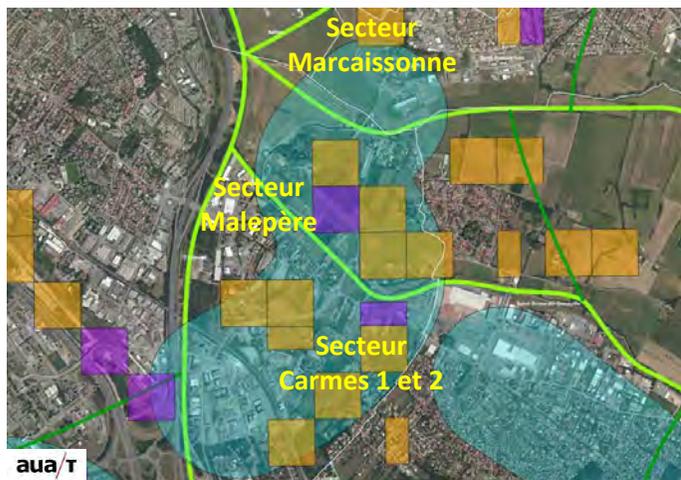


## **5. Déclinaison du projet de cohérence urbanisme/mobilité**

# Phasage du Pacte Urbain et accueil d'individus Projets/SCoT

Au SCoT actuel, le secteur de cohérence n°7 concerne le présent Pacte urbain avec 11 pixels. Le ½ pixels économique le long de la route de Revel est consommé, 10,5 pixels sont donc concernés ici sur lesquels 1,5 pixels sur Marcaissonne seront mobilisés pour assurer la compensation environnementale du projet Malepère.

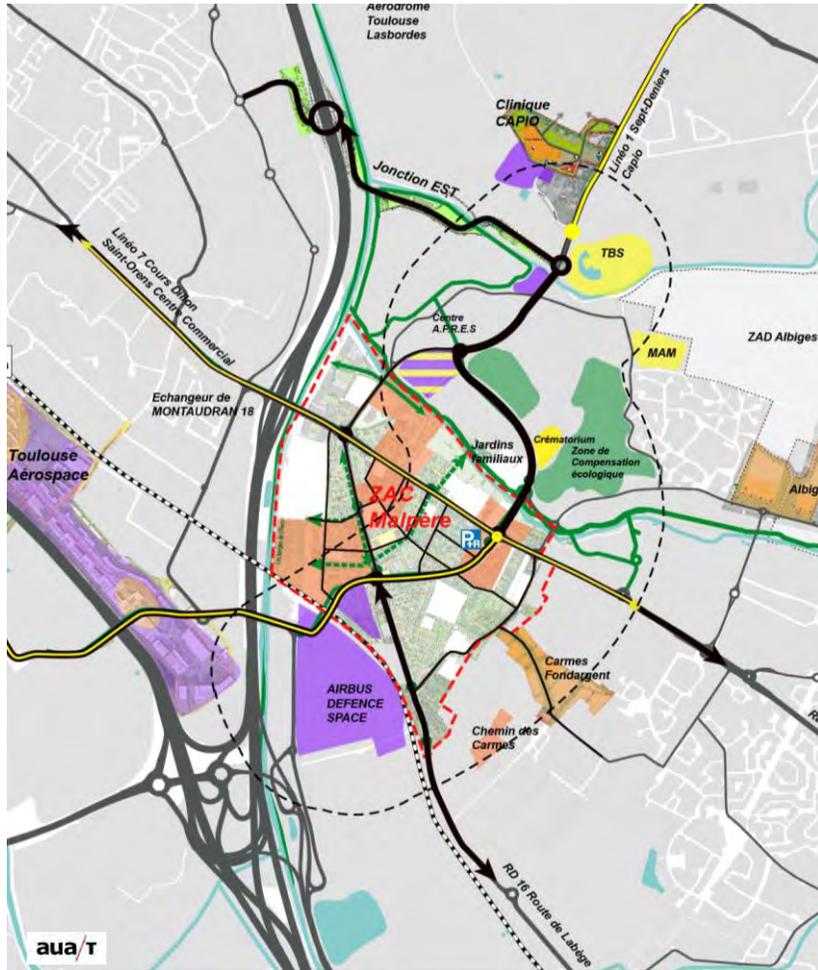
Individus	Existant en 2013	Court Terme 2013 à 2024	Moyen Terme 2024 à 2030	Long Terme Au-delà de 2030	Nombre d'individus estimés dans le scénario cible <small>(sur la base des projets recensés pages précédentes)</small>	
					Nombre d'individus estimés dans le scénario cible <small>(sur la base des projets recensés pages précédentes)</small>	Nombre d'individus permis par le SCoT
Habitants	2 100	4 200	5 000	9 500	<b>20 800 hab.</b>	<b>27 100 hab.</b> Sur Malepère : (renouvellement + extension) ; Sur Carmes et Marcaissonne : extension
		dont 3 500 hab. sur les 2,5 pixels en extension de Malepère		dont 4 200 hab. sur les 3 pixels en extension secteurs Carmes 1 et 2		
Emplois	5 000	5 700	2 700	2 300	<b>15 700 emplois</b>  (Existants et futurs)	<b>8 600 emplois</b>  <b>Sur 10,5 pixels (extension) concernés par le périmètre de cohérence urbanisme - transports 7 du SCoT</b>
		dont 1 000 emplois sur les 2,5 pixels en extension de Malepère				
		dont 2 800 emp. sur les 3 pixels de Carmes 1 et 2 et 3,5 pixels de Marcaissonne <b>(Sur Marcaissonne, 1,5 pixels ne sont plus comptabilisés pour compensation environnementale)</b>				
<b>Total ind.</b>	<b>7 100 ind.</b>	<b>9 900 ind.</b>	<b>7 700 ind.</b>	<b>11 800 ind.</b>	<b>36 500 ind.</b>	<b>42 800 ind.</b>



## Un projet cible compatible avec les attentes du SCoT mais qui propose des évolutions sur le site de Marcaissonne

- ✓ Au regard des projets identifiés sur les 3 phases de développement, 36 500 individus (habitants et emplois) accueillis sur le périmètre du pacte urbain, cohérent avec un chiffre de 42 800 individus préconisés par le SCoT en renouvellement urbain et en extension (pixels).
- ✓ Le site de Marcaissonne, un site dont les vocations évoluent en fonction de la préservation de site naturel en compensation du développement de la ZAC de Malepère et pour affirmer l'accueil d'activités économiques et d'équipements d'intérêt collectif.

# Court terme De 2013 à 2024



➔ 20 % des pixels consommés

## Actions en cours

- Aménagement de la phase 1 de la ZAC Malepère (Logements/Activités/GS) avec mise en compatibilité du PLU de Toulouse
- Approbation du PLUi-H
- Lancement opérationnel des OAP de Carmes-Fondargent et Chemin des Carmes
- Projets Activités/Equipements (Toulouse/Quint/Saint-Orens)
- Ouverture clinique Capio
- Mises en service du Linéo 7 (sept 2017) et du prolongement du Linéo1 jusqu'à la clinique Capio (2019)
- Programmation de la Jonction Est

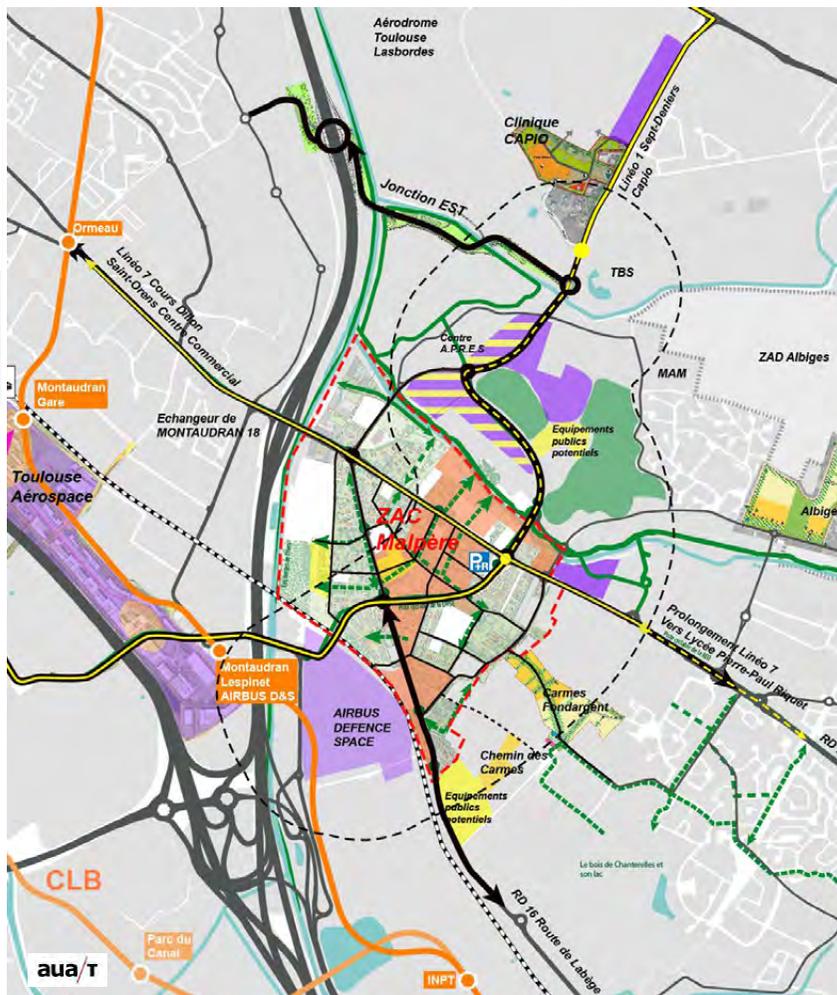
	Court terme avant 2024	Moyen terme 2024-2030	Long terme au-delà 2030
<b>Individus total sur ce territoire</b>	<b>17 000 ind.</b> dont réalisation des équipements publics prévus sur Marcaissonne (Crématorium), Saint-Orens (MAM) et Quint (TBS)	24 700 ind.	36 500 ind.
<b>Projets de mobilités</b>	<p><b>Levier report modal transport en commun et intermodalité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mises en service du Linéo 7 (sept 2017) et du prolongement du Linéo 1 jusqu'à Capio (2019)</li> <li>• Maintien d'un réseau TC multidirectionnel pour les équipements extérieurs</li> <li>• Valorisation du niveau d'offre existant sur la LMSE et du pôle d'échanges de Malepère</li> </ul> <p><b>Levier report modal modes actifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagements progressifs des cheminements piétons / Cycles dans la ZAC et vers arrêts TC</li> <li>• Mise en accessibilité des arrêts de TC</li> </ul> <p><b>Levier organisation des réseaux routiers et des stationnements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en service de la Jonction EST (2022-2024)</li> <li>• Mise en service progressive du maillage viaire de la ZAC Malepère</li> <li>• Requalification de voiries (hors ZAC)</li> </ul>		
<b>Planification urbaine et études à mener</b>	<p>Poursuite des études opérationnelles de la ZAC Malepère dans sa programmation logements, activités et équipements publics notamment pour l'engagement de la phase 2</p> <p>Etudes programmations et opérationnelles d'activités économiques et équipements sur Marcaissonne</p> <p>Poursuite des projets d'activités économiques sur Toulouse et Quint</p> <p>Etude du développement urbain à Lasbordes à Balma (hors périmètre de cohérence urbanisme/transport du SCoT)</p> <p>Etudes sur la valorisation de l'offre sur la LMSE et sur la connexion TC et Piétons/Cycles du secteur avec TAE</p> <p>Etude sur la recherche de continuité piéton/cycle sur les voiries hors ZAC</p> <p>Etudes du prolongement du linéo 7 jusqu'au lycée de Saint-Orens et aménagements sur la RD2</p> <p>Préparation Modification du PLUiH de Toulouse Métropole pour ouverture des zones AUF (Carmes)</p> <p>Lancement de la procédure de la deuxième révision du SCoT</p>		

➔ Bilan

# Moyen terme De 2024 à 2030

## Éléments déclencheurs

- Poursuite de l'urbanisation de la ZAC Malepère (Engagement opérationnel Phase 2)
- Projets Activités/Equipements (Marcaissonne)
- Modification du PLUIh de Toulouse Métropole
- Programmation des connexions TC et modes actifs entre le secteur Malepère et la 3<sup>ème</sup> ligne de métro
- Réalisation de la Jonction Est



➤ 50% des pixels consommés

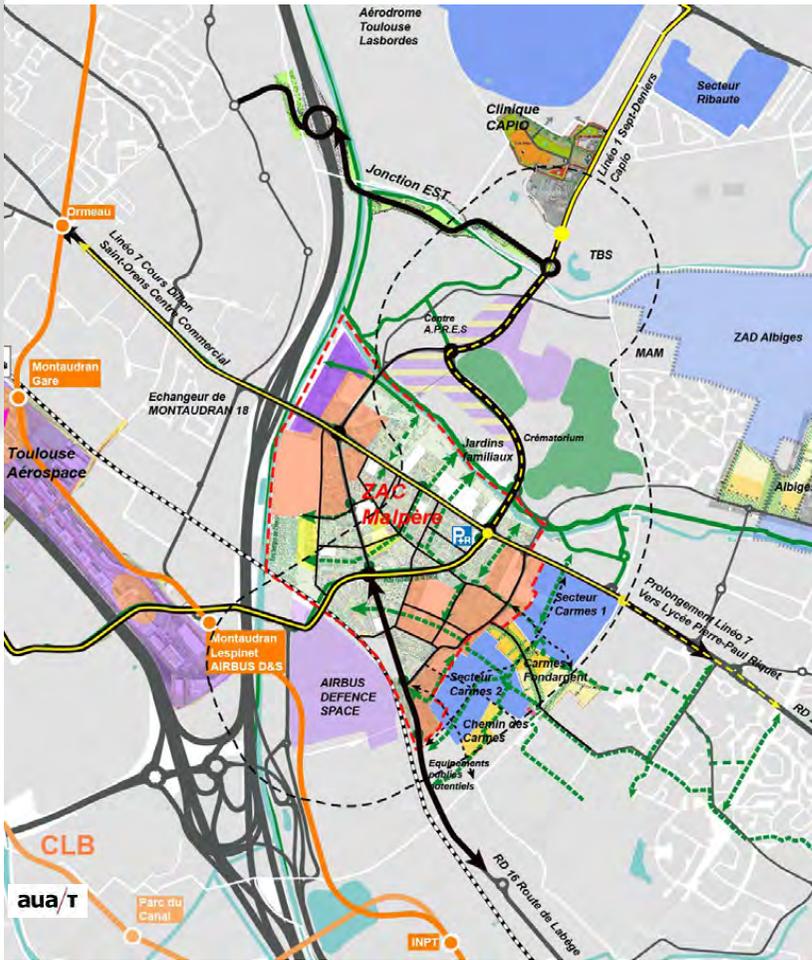
	Court terme avant 2024	Moyen terme 2024-2030	Long terme au-delà 2030
<b>Individus total sur ce territoire</b>	17 000 ind. dont réalisation des équipements publics prévus sur Marcaissonne (Crématorium, Saint-Orens (MAM) et Quint (TBS))	<b>24 700 ind.</b>	36 500 ind.
<b>Projets de mobilités</b>	Levier report modal transport en commun et intermodalité Mises en service du Ligne 7 (sept 2017) et du prolongement du Ligne 1 jusqu'à Capio (2019) Maintien d'un réseau TC multidirectionnel pour les équipements extérieurs Valorisation du niveau d'offre existant sur la LMSE et du pôle d'échanges de Malepère Levier report modal modes actifs Aménagements progressifs des cheminements piétons / Cycles dans la ZAC et vers arrêts TC Mise en accessibilité des arrêts de TC Levier organisation des réseaux routiers et des stationnements Mise en service de la Jonction EST en 2022-2024 Mise en service progressive du maillage viaire de la ZAC Malepère Requalification de voiries (hors ZAC)	<b>Levier report modal transport en commun et intermodalité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation du niveau d'offre existant LMSE</li> <li>• Connexion TC entre le secteur et la 3<sup>ème</sup> ligne de métro</li> <li>• Aménagements RD2 pour circulation des bus du Ligne 7</li> <li>• Aménagements en faveur de la circulation des bus entre la RD2 et la clinique Capio</li> <li>• Adaptation du réseau bus pour desservir les futurs aménagements urbains</li> <li>• Mise en service du prolongement du Ligne 7 suivant développement urbain de Saint-Orens</li> </ul> <b>Levier report modal modes actifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Traitement de la liaison piétons-cycles entre la future station TAE et le secteur via LMSE</li> <li>• Aménagements progressifs des cheminements piétons / Cycles dans la ZAC et sur RD2/RD16/ vers Jonction est</li> <li>• Poursuite de la mise en accessibilité des arrêts de TC et cheminements</li> </ul> <b>Levier organisation des réseaux routiers et des stationnements</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en service progressive du maillage viaire de la ZAC Malepère</li> </ul>	<b>Bilan</b>
<b>Planification urbaine et études à mener</b>	Poursuite des études opérationnelles de la ZAC Malepère dans sa programmation logements, activités et équipements publics notamment pour l'engagement de la phase 2 Etudes programmations et opérationnelles d'activités économiques et équipements sur Marcaissonne Poursuite des projets d'activités économiques sur Toulouse et Quint Etude du développement urbain à Lasbordes à Balma (hors périmètre de cohérence urbanisme/transport du SCOT) Etudes sur la valorisation de l'offre sur la LMSE et sur la connexion TC et Piétons/Cycles du secteur avec TAE Etude sur la recherche de continuité piéton/cycle sur les voiries hors ZAC Etudes du prolongement du ligne 7 jusqu'au lycée de Saint-Orens et aménagements sur la RD2 Préparation Modification du PLUIh de Toulouse Métropole pour ouverture des zones AUF Lancement de la procédure de la deuxième révision du SCOT	<b>Poursuite des études opérationnelles de la ZAC Malepère dans sa programmation logements, activités et équipements publics pour l'engagement des phases suivantes</b> <b>Réalisation des projets d'activités économiques sur Marcaissonne et Quint</b> <b>Réalisations des équipements publics prévus sur Marcaissonne</b> <b>Etude urbaine Carmes 1 et 2</b> <b>Etude sur l'amélioration de la qualité de service du Ligne 7 et offre sur la LMSE vers la 3<sup>ème</sup> ligne de métro</b> <b>Préparation d'une modification du PLUIH de Toulouse Métropole</b>	



# Long terme Au-delà de 2030

## Éléments déclencheurs

- Poursuite de l'urbanisation de la ZAC Malepère (Engagement opérationnel Phases 3-4 ou 5)
- Etude et lancement Carmes 1 et 2
- Modification du PLUIh de Toulouse Métropole
- Poursuite de l'amélioration de la qualité de service du Linéo 7 et offre sur la LMSE vers la 3<sup>ème</sup> ligne de métro



➔ 50% à 100% des pixels consommés

	Court terme avant 2024	Moyen terme 2024-2030	Long terme au-delà 2030
<b>Individus total sur ce territoire</b>	<b>17 000 ind.</b> dont réalisation des équipements publics prévus sur Marcaissonne (Crématorium), Saint-Orens (MAM) et Quint (TBS)	<b>24 700 ind.</b>	<b>36 500 ind.</b>
<b>Projets de Mobilités</b>	<p>Levier report modal transport en commun et intermodalité</p> <p>Mises en service du Linéo 7 (sept 2017) et du prolongement du Linéo 1 jusqu'à Capio (2019)</p> <p>Maintien d'un réseau TC multidirectionnel pour les équipements extérieurs</p> <p>Valorisation du niveau d'offre existant sur la LMSE et du pôle d'échanges de Malepère</p> <p>Levier report modal modes actifs</p> <p>Aménagements progressifs des cheminements piétons / Cycles dans la ZAC et vers arrêts TC</p> <p>Mise en accessibilité des arrêts de TC</p> <p>Levier organisation des réseaux routiers et des stationnements</p> <p>Mise en service de la Jonction EST (2022-2024)</p> <p>Mise en service progressive du maillage viaire de la ZAC Malepère</p> <p>Requalification de voiries (hors ZAC)</p>	<p>Levier report modal transport en commun et intermodalité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation du niveau d'offre existant LMSE</li> <li>• Connexion TC entre le secteur et la 3<sup>ème</sup> ligne de métro</li> <li>• Aménagements RD2 pour circulation des bus du Linéo7</li> <li>• Aménagements en faveur de la circulation des bus entre la RD2 et la clinique Capio</li> <li>• Adaptation du réseau bus pour desservir les futurs aménagements urbains</li> <li>• Mise en service du prolongement du Linéo 7 suivant développement urbain de Saint-Orens</li> </ul> <p>Levier report modal modes actifs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Traitement de la liaison piétons-cycles entre la future station TAE et le secteur via LMSE</li> <li>• Aménagements progressifs des cheminements piétons / Cycles dans la ZAC et sur RD2/RD16/vers Jonction est</li> <li>• Poursuite de la mise en accessibilité des arrêts de TC et cheminements</li> </ul> <p>Levier organisation des réseaux routiers et des stationnements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en service progressive du maillage viaire de la ZAC Malepère</li> </ul>	<p><b>Levier report modal transport en commun et intermodalité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de l'amélioration de la qualité de service du Linéo 7 en lien avec le développement urbain sur le secteur.</li> <li>• Poursuite de la valorisation du niveau d'offre sur la LMSE au regard du développement urbain</li> <li>• Poursuite de l'adaptation du réseau bus en accompagnement du développement urbain</li> </ul> <p><b>Levier report modal modes actifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagements progressifs des cheminements piétons / Cycles dans la ZAC, sur RD2 et RD16, sur les voies du secteur</li> <li>• Poursuite de la mise en accessibilité des arrêts de TC</li> </ul> <p><b>Levier organisation des réseaux routiers et des stationnements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la capacité de la LMSE pour le trafic</li> <li>• Mise en service progressive du maillage viaire de la ZAC Malepère</li> <li>• Création d'une voirie transversale dans le secteur des Carmes en lien avec l'urbanisation</li> </ul>
<b>Planification urbaine et études à mener</b>	<p>Poursuite des études opérationnelles de la ZAC Malepère dans sa programmation logements, activités et équipements publics notamment pour l'engagement de la phase 2</p> <p>Etudes programmations et opérationnelles d'activités économiques et équipements sur Marcaissonne</p> <p>Poursuite des projets d'activités économiques sur Toulouse et Quint</p> <p>Etude du développement urbain à Lasbordes à Balma (hors périmètre de cohérence urbanisme/transport du SCoT)</p> <p>Etudes sur la valorisation de l'offre sur la LMSE et sur la connexion TC et Piétons/Cycles du secteur avec TAE</p> <p>Etude sur la recherche de continuité piéton/cycle sur les voiries hors ZAC</p> <p>Etudes du prolongement du linéo 7 jusqu'au lycée de Saint-Orens et aménagements sur la RD2</p> <p>Préparation Modification du PLUIh de Toulouse Métropole pour ouverture des zones AUF</p> <p>Lancement de la procédure de la deuxième révision du SCoT</p>	<p>Poursuite des études opérationnelles de la ZAC Malepère dans sa programmation logements, activités et équipements publics pour l'engagement des phases suivantes</p> <p>Réalisation des projets d'activités économiques sur Marcaissonne et Quint</p> <p>Réalisations des équipements publics prévus sur Marcaissonne + Balma</p> <p>Etude urbaine Carmes 1 et 2</p> <p>Etude sur l'amélioration de la qualité de service du Linéo 7 et offre sur la LMSE vers la 3<sup>ème</sup> ligne de métro</p> <p>Préparation d'une modification du PLUIh de Toulouse Métropole</p>	<p><b>➔ Bilan</b></p>

# Pacte Urbain Marcaissonne - Malepère - Saune

Secteur Toulouse, Saint-Orens de Gameville, Balma, Quint-Fonsegrives

## Signatures des partenaires

Fait à Toulouse le ...

 <p>Pour Tisséo Collectivités</p>	 <p>Pour Toulouse Métropole</p>	 <p>Pour la commune de Balma</p>
 <p>Pour la commune de Quint-Fonsegrives</p>	 <p>Pour la commune de Saint-Orens de Gameville</p>	 <p>Pour la commune De Toulouse</p>